



PROSPECTUS

Programmes, cours, services et ressources

ÉNONCE DE LA MISSION

En tant qu'école secondaire francophone, Le Cercle des Savoirs s'engage à offrir une éducation de qualité axée sur la réussite de chaque élève. Sa mission est de permettre à tous de réaliser leur plein potentiel. L'école a pour objectif de préparer ses élèves à exceller dans leurs études postsecondaires, en mettant un accent particulier sur les matières scientifiques et la maîtrise de la langue française.

Message du directeur

Chers parents, tuteurs et élèves,

Au nom de tout le personnel de l'école Le Cercle des Savoirs et en mon nom personnel, je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous nous accordez en choisissant notre établissement pour l'éducation de votre enfant. Nous croyons fermement que l'école vous appartient, à vous et à vos enfants. Notre objectif est d'offrir à chaque élève l'opportunité de s'épanouir, d'apprendre, et de se préparer à réaliser son plein potentiel dans sa vie future.

Notre mission est de fournir une éducation solide qui va au-delà de la réussite des études secondaires et de l'obtention du diplôme. Nous visons à préparer nos élèves à exceller dans leurs études postsecondaires et dans leur parcours de vie.

Dans ce prospectus, vous trouverez des informations essentielles qui vous aideront à prendre les meilleures décisions pour l'avenir de votre enfant.

Nous nous réjouissons de vous accueillir l'année prochaine.

Le directeur,
A. Haouari

LE PROSPECTUS.....	4
NOTRE MISSION	4
OBJECTIFS DU CERCLE DES SAVOIRS.....	4
PHILOSOPHIE.....	4
L'IMPORTANCE ET LA VALEUR DE TERMINER SES ETUDES SECONDAIRES	5
CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES(DÉSO)	6
PRESENTATION DE NOTRE PROGRAMME	7
LES COURS OFFERTS PAR L'ÉCOLE	8
DESCRIPTION DES PLANS DE COURS.....	9
SERVICE COMMUNAUTAIRE	13
ACTIVITE D'IMPLICATION COMMUNAUTAIRE NON APPROUVEES.....	13
ACTIVITE D'IMPLICATION COMMUNAUTAIRE APPROUVEES	13
ROLE ET RESPONSABILITES DES PARTIES PRENANTES.....	14
EXIGENCE DE LITTERATIE EN 10 ^e (TPCL)	15
BULLETIN SCOLAIRE	15
PREREQUIS POUR LES COURS	15
EXEMPTION DE PREREQUIS	16
REMPLACEMENT DE COURS OBLIGATOIRES.....	16
COURS ABANDONNES.....	17
ÉQUIVALENCES ET REVENDICATION DE CREDITS	17
D'AUTRES MOYENS D'OBTENTION DE CREDITS.....	17
POLITIQUE DE PRESENCE A L'ECHELLE DE L'ÉCOLE (Assiduité)	17
INSCRIPTION DES ETUDIANTS.....	18
CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR AVANT DE VOUS INSCRIRE	18
EXEMPLE D'HORAIRE	19
COURS D'ETE.....	19
EVALUATION ET APPRECIATION	19
AMENAGEMENT AU CDS	20
TESTS ET DEVOIRS.....	20
EXAMEN FINAL.....	20
DIRECTIVES POUR LES SURVEILLANTS	21
DIRECTIVES SUPPLEMENTAIRES POUR LES SURVEILLANTS	21
CODE DE CONDUITE DES ETUDIANTS	22
RESPONSABILITES DES PARENTS ET TUTEURS	22

RESPONSABILITES DES ETUDIANTS.....	22
RESPONSABILITE DU PERSONNEL	23
ECOLE SECURISEE.....	23
RAPPORT	23
GRILLES D’EVALUATION POUR LA COLLABORATION EN LIGNE, LE DISCOURS ET LA CONSTRUCTION DE CONNAISSANCES.....	23
ROLE DES PARENTS	24
EXIGENCES MATERIELLES ET LOGICIELS.....	24
SOUTIEN EN ORIENTATION.....	24
SOUTIEN AUX ETUDIANTS PAR L’ORIENTATION.....	25
PROGRAMME ET PLANIFICATION	25
TYPES DE COURS AU SECONDAIRE.....	25
COURS DE 9 ^e ET 10 ^e ANNEE	26
COURS DE 11 ^e ET 12 ^e ANNEE	27
EDUCATION COOPERATIVE ET AUTRES EXPERIENCES EN MILIEU DE TRAVAIL	27
L’AMENAGEMENT LINGUISTIUE EN FRANÇAIS.....	28
LES ATTENTES DE L’ECOLE	28
CERTIFICAT D’ÉTUDES SECONDAIRES DE L’ONTARIO (CÉSO)	28
CERTIFICAT DE RENDEMENT.....	29
DEFINITION D’UN CREDIT	29
ITINÉRAIRES D’ÉTUDES	29
SYSTÈME DE CODAGE DES COURS.....	30
LES OBJECTIFS GENERAUX ET LA PHILOSOPHIE DE L’ECOLE.....	30
POLITIQUE CONCERNANT ÉVALUATION, EXAMEN ET COMMUNICATION DU RENDEMENT	31
POLITIQUE CONTRE LE PLAGIAT	33
AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS.....	33
PARTICIPATION DES PARENTS À LA VIE SCOLAIRE.....	34
RESSOURCES DE L’ECOLE	34
RESSOURCES COMMUNAUTAIRES.....	34
AUTRES RESSOURCES ET PROGRAMMES.....	34
CODE DE CONDUITE DES ELEVES : RÈGLEMENT INTÉRIEUR	34

LE PROSPECTUS

Chers élèves, dans ce document vous trouverez toutes les informations au sujet du programme d'études secondaires de l'Ontario. Vous y trouverez l'imbrication des cours d'une année à l'autre, ce qui vous permettra de vous créer un chemin vers vos études postsecondaires à l'université.

Ce prospectus vous fournira des renseignements importants au sujet :

- Des conditions qui régissent l'obtention du diplôme secondaire;
- Des caractéristiques des programmes;
- Des explications sur la terminologie et les codes utilisés.

Dans la trousse d'inscription de l'école vous trouverez entre autres :

- Les cours que nous offrons;
- Les programmes et les services disponibles;
- Le règlement intérieur de l'école;
- Les activités culturelles et sportives.

Prenez le temps de bien lire ce prospectus et nous sommes à votre disposition pour tout éclaircissement.

*Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, afin de ne pas alourdir le texte. Le-**vous** de politesse est aussi utilisé.*

NOTRE MISSION

Au Cercle des Savoirs (CDS), notre priorité est de vous offrir, en tant qu'élève, une éducation en ligne de qualité centrée sur vos besoins. Notre objectif est de vous doter des compétences essentielles pour les emplois de demain.

Tous nos cours sont interactifs et stimulants, utilisant les logiciels les plus récents et respectant les exigences du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). Nous appliquons des principes de respect, d'équité et d'égalité pour vous aider à atteindre votre objectif à court terme d'obtenir un crédit, mais surtout, à réaliser le plus grand objectif de compléter votre DESO.

Avec notre personnel expérimenté, nous sommes ici pour vous soutenir dans la réalisation de vos objectifs académiques et dans vos projets futurs. Compléter un DESO est crucial dans le monde actuel en constante évolution pour réussir dans l'économie mondiale.

OBJECTIFS DU CERCLE DES SAVOIRS

- Fournir aux étudiants une éducation claire et concise, dans l'espoir de les aider à obtenir leur DESO.
- Offrir aux étudiants l'opportunité d'apprendre et de grandir en tant qu'élèves tout en se développant en tant que personnes contribuant à la société.
- Multiplier les occasions de réussite pour les étudiants.
- Assurer une éducation juste et équitable.
- Maintenir une communication ouverte et transparente avec les parents et la communauté.
- Faire preuve de compréhension envers les dynamiques étudiantes.
- Être une source authentique d'apprentissage pour les étudiants, les parents et les parties prenantes, en tant qu'école en ligne fiable et efficace.

PHILOSOPHIE

Les objectifs principaux du CDS sont de favoriser le travail intellectuel et de garantir la réussite de chaque étudiant. L'école croit qu'une éducation complète inclut des expériences enrichissantes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement. CDS estime que la participation des parents à l'éducation de leurs enfants est essentielle pour accomplir sa mission. Ainsi, l'école s'efforce de les informer régulièrement des objectifs et des missions de l'école, et compte sur leur soutien actif dans la réalisation de ces objectifs.

L'IMPORTANCE ET LA VALEUR DE TERMINER SES ETUDES SECONDAIRES

L'école s'engage à vous accompagner sur le chemin de la réussite !

Nous pensons qu'il est impératif d'achever vos études secondaires. Ces dernières jouent un rôle très important dans votre formation et dans votre personnalité et dans votre intégration en tant que citoyen productif et fier dans votre vie active. Plusieurs études démontrent clairement qu'en moyenne le revenu augmente avec l'éducation. Donc, votre engagement dans vos études est le meilleur investissement que vous pouvez faire pour votre avenir.

L'EXIGENCE DE POURSUIVRE SES ETUDES SECONDAIRES JUSQU'À L'ÂGE DE 18ANS.

En plus, la loi exige que vous poursuiviez vos études jusqu'à l'âge de 18ans ou jusqu'à l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO)

Nous croyons aussi qu'il est important de vous préparer solidement dans vos études universitaires. L'école s'engage à mettre toutes les ressources humaines et matériels nécessaires à votre réussite.

CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES (DÉSO)

Le programme d'études secondaires est structuré de façon à ce que l'élève puisse obtenir son **Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DÉSO)** en quatre ans. En 9^e et 10^e année, nous travaillons les connaissances et les habiletés essentielles qu'il doit acquérir. En particulier, son sens de l'organisation, sa curiosité, son autonomie et son esprit critique.

En 11^e et de 12^e année, l'élève choisira ses cours en fonction de son orientation postsecondaire (université). On l'équipera d'une formation solide dans les matières : les mathématiques, la chimie, la physique, la biologie et le français.

Que te faut-il pour obtenir ton diplôme?

18 crédits obligatoires

Les élèves doivent obtenir les crédits obligatoires suivants :

4 crédits en français*

3 crédits en mathématiques (au moins 1 crédit en 11^e ou 12^e année)

2 crédits en sciences

1 crédit en Anglais

1 crédit en histoire du Canada

1 crédit en géographie du Canada

1 crédit en éducation artistique

1 crédit en éducation physique et santé

0,5 crédit en exploration des choix de carrière

0,5 crédit en éducation à la citoyenneté

Plus un crédit dans chacun des groupes suivants :

- GROUPE 1 : **1 crédit supplémentaire en français, ou en Anglais**, ou en langues Autochtones, ou en sciences humaines et sociales, ou en études canadiennes et Mondiales, ou en orientation et formation au cheminement de carrière, ou en éducation coopérative †**
- GROUPE 2 : **1 crédit supplémentaire en Anglais**, ou en éducation physique et santé, ou en éducation artistique, ou en affaires et commerce, ou en éducation coopérative †**
- GROUPE 3 : **1 crédit supplémentaire en Anglais**, ou en langues classiques, ou en langues internationales, ou en sciences, ou en éducation technologique, ou en études informatiques ou en éducation coopérative †**

En plus des crédits obligatoires, les élèves doivent:

- **Obtenir 12 crédits optionnels*****
- **Effectuer 40 heures de service communautaire**
- **Satisfaire à l'exigence en matière de compétences linguistiques**

* Il est possible d'obtenir trois crédits en ALF/PDF, le quatrième doit provenir du cours de français de 12^e année.

** Dans les groupes 1, 2 et 3, un maximum de deux crédits d'Anglais peuvent compter comme crédits obligatoires supplémentaires, l'un doit provenir du groupe 1 et l'autre soit du groupe 2, soit du groupe 3.

† Un maximum de deux crédits en éducation coopérative peut compter comme crédits obligatoires.

PRESENTATION DE NOTRE PROGRAMME

Au Cercle des Savoirs (CDS), nous offrons aux élèves la possibilité d'obtenir des crédits du secondaire de l'Ontario en ligne. Ce programme inclut des leçons enregistrées, des évaluations et tests en ligne, ainsi qu'un soutien personnalisé et régulier entre l'enseignant et l'élève. Nous proposons également diverses opportunités d'interaction entre les étudiants. Notre objectif est de maximiser la flexibilité de l'apprentissage en utilisant les technologies et ressources les plus modernes et efficaces, tout en respectant rigoureusement les attentes et les politiques du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Les élèves peuvent s'inscrire à un ou deux cours à tout moment de l'année et avancer dans le matériel à leur propre rythme (dans les directives du CDS). Les instructeurs guident les élèves à travers le programme à l'aide de leçons enregistrées pédagogiques en ligne et de ressources multimédias. L'apprentissage est à la fois asynchrone et synchrone : les leçons, activités, devoirs et tests sont accessibles 24h/24 et 7j/7. À certains moments, l'apprentissage se fera en direct sous forme de conférences, et à d'autres moments, il sera statique et autodirigé, permettant aux élèves de travailler à leur propre rythme.

Modèle de la Classe Inverse

Notre modèle d'enseignement est celui de la classe inversée. Les élèves sont invités à assister aux leçons enregistrées et à faire les exercices corrigés à leur rythme. Le lendemain, un enseignant validera leur compréhension et leur maîtrise des concepts abordés, répondra à leurs questions et complétera leur apprentissage sur les concepts mal compris.

Délai et Prolongation

Les élèves doivent terminer un cours dans les 10 mois suivant son début. Si un élève ne termine pas un cours dans ce délai, il devra demander une prolongation en fournissant des raisons justifiées. L'école se réserve le droit de refuser la prolongation.

Interaction et Évaluation

Les enseignants fournissent des commentaires précieux via les devoirs, les sessions de conférence en ligne, les forums de discussion et les courriels directs. Les élèves interagissent et apprennent ensemble à travers des conférences ouvertes, des forums de discussion, des évaluations par les pairs, des devoirs et des présentations collaboratives.

Tout le matériel de cours est en ligne, aucun manuel n'est requis (sauf indication contraire ou fourni). Les devoirs sont soumis électroniquement et sont vérifiés pour leur authenticité et originalité. Les tests unitaires principaux sont effectués hors ligne à un moment convenable pour l'élève (avec un surveillant), et chaque cours se termine par un examen final supervisé. La note finale et le bulletin scolaire sont ensuite transmis à l'école d'origine de l'élève ou au bureau du district, sauf si l'élève a choisi le CDS comme école d'origine.

Engagement et Participation

Les élèves doivent répondre aux attentes d'apprentissage du ministère de l'Éducation et compléter un minimum de 110 heures d'activités d'apprentissage planifiées pour obtenir un crédit de cours. Ils sont tenus de se connecter et de participer activement aux cours au moins quatre à cinq fois par semaine. Cette interaction est une composante majeure de chaque cours et il existe des exigences minimales pour la communication et la contribution de réflexion des élèves. Si un élève est continuellement absent et ne se connecte pas quatre à cinq fois par semaine, un courriel sera envoyé aux parents (le cas échéant) et l'élève sera considéré comme "Absent", indication qui apparaîtra sur son bulletin de mi-parcours et final.

Décision de Continuer le Cours

Les élèves ont jusqu'à cinq jours d'instruction après la publication de leur bulletin de mi-parcours pour décider s'ils souhaitent rester inscrits au cours. Après ce délai, la note sera inscrite dans leur relevé de notes de l'Ontario (RNO). Cette règle s'applique uniquement aux niveaux 11^e et 12^e.

Compétences Nécessaires

Les cours en ligne du CDS nécessitent une planification rigoureuse, de l'autodiscipline et des compétences organisationnelles et de gestion du temps matures. Ces compétences, développées grâce à une étude en ligne réussie, offriront aux élèves des avantages certains dans leur vie académique et professionnelle future.

LES COURS OFFERTS PAR L'ÉCOLE

Le tableau suivant vous présente la liste des cours que l'école offre. Pour la description de chaque cours consultez son plan de cours.

Cours	Titre du cours	Crédit
FRA1W	Français	1
MT1W	Principes de mathématiques	1
SNC1W	Science	1
GLS1O	Stratégies d'apprentissage pour réussir à l'école secondaire	1
FRA2D	Français théorique	1
MPM2D	Principes de mathématiques théoriques	1
SNC2D	Science théorique	1
GLC2O	Exploration de carrière	0,5
FRA3U	Français théorique	1
MCR3U	Fonctions	1
SBI3U	Biologie	1
SCH3U	Chimie	1
SPH3U	Physique	1
BAF3M	Introduction à la comptabilité financière	1
BDI3C	Introduction à l'entrepreneuriat	1
FRA4U	Français théorique	1
MHF4U	Fonctions avancée	1
MCV4U	Calcul différentiel et vecteurs	1
SBI4U	Biologie	1
SCH4U	Chimie	1
SPH4U	Physique	1
BAT4M	Principes de comptabilité financière	1

Description des cours de 9^{eme}

FRANÇAIS, 9E ANNÉE COURS DECLOISONNE FRA1W

Le cours de français de 9e année offre aux élèves de nombreuses occasions de continuer à développer la fluidité et leur compréhension en lecture. Un programme de lecture complet et rigoureux apprend aux élèves à lire de manière compétente et critique, et leur donne l'occasion de lire un éventail de textes pour le plaisir de la lecture, de découvrir de nouvelles informations, de se découvrir et d'enrichir leur vie. Le personnel enseignant utilise des textes qui reflètent la diversité des élèves dans la salle de classe, des cultures canadiennes et mondiales, y compris celles des Premières Nations, des Métis et des Inuit.

Dans le cadre du cours de français, les élèves ont l'occasion de lire différents types de textes et de se fixer des objectifs d'apprentissage pour leur lecture. Cela permet de développer et d'alimenter leur curiosité et leur enthousiasme pour la lecture. En plus du matériel soigneusement sélectionné par le personnel enseignant afin d'appuyer les objectifs d'apprentissage, il faut offrir aux élèves un vaste éventail de textes écrits susceptibles de les intéresser. Ainsi, la littérature favorise le développement de soi des élèves et de leurs identités uniques et communes. La littérature encourage aussi une profonde valorisation de la diversité de l'expérience et de l'expression humaines.

Préalable : **Aucun**

PRINCIPES DE MATHÉMATIQUES, (MTH1W) 9E ANNÉE, COURS DECLOISONNE

Ce cours permet à l'élève de consolider et de continuer à développer une compréhension des concepts mathématiques liés au sens des nombres et aux opérations, à l'algèbre, à la mesure, à la géométrie, aux données, à la probabilité et à la littératie financière. L'élève utilisera des processus mathématiques, la modélisation mathématique et le codage pour comprendre les mathématiques qu'il apprend et appliquer sa compréhension à des situations réelles culturellement pertinentes. L'élève continuera à améliorer ses compétences en raisonnement mathématique, y compris le raisonnement proportionnel, spatial et algébrique, tout en résolvant des problèmes et en communiquant sa pensée.

Préalable : **Aucun**

SCIENCES, 9E ANNÉE COURS DCLOISONNE (SNC1W)

Ce cours permet à l'élève de développer sa compréhension des concepts liés à la biologie, à la chimie, à la physique et aux sciences de la Terre et de l'espace, et de relier les sciences à la technologie, à la société et à l'environnement. Tout au long du cours, l'élève développera et affinera ses compétences STEM en utilisant la recherche scientifique, les expérimentations scientifiques et les processus de conception en ingénierie pour enquêter sur les concepts et appliquer ses connaissances dans des situations pertinentes pour sa vie et sa communauté. L'élève continuera à développer des compétences transférables tout en devenant un citoyen scientifique éclairé.

Préalable : **Aucun**

STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE POUR RÉUSSIR À L'ÉCOLE SECONDAIRE, 9E ANNÉE, COURS OUVERT

Ce cours explore une gamme de stratégies d'apprentissage susceptibles d'aider l'élève à devenir une apprenante ou un apprenant autonome et indépendant. L'élève s'applique à développer et à utiliser ses habiletés en littératie et en numératie, ses habiletés interpersonnelles et sa capacité de travailler en équipe, ainsi que ses habiletés organisationnelles et ses habitudes de travail, afin d'améliorer la qualité de son apprentissage à l'école, au travail et dans la communauté. Elle ou il apprend à évaluer ses forces, ses compétences et ses habiletés, afin de préparer son plan d'études au secondaire. Le cours aide l'élève à rehausser sa confiance en soi et sa motivation dans la poursuite d'occasions de succès à l'école secondaire et au-delà.

Préalable **Pour le cours codé GLS10 : Aucun**

Description des cours de 10^{ème}

FRANÇAIS, 10E ANNÉE COURS THÉORIQUE FRA2D

Ce cours permet à l'élève de développer ses compétences langagières en communication orale, en lecture et en écriture. L'élève devra étudier diverses productions médiatiques ainsi qu'interpréter et produire divers textes littéraires et courants. En littérature, l'élève développe sa capacité à apprécier des textes littéraires dont un roman, une pièce de théâtre et, au choix, un récit, un conte ou une nouvelle littéraire, ce qui l'amène à réfléchir sur les valeurs qui caractérisent la communauté francophone et lui permet de développer son esprit critique et son sens d'appartenance à la francophonie. Dans ses productions, l'élève utilise les technologies de l'information et de la communication et applique des stratégies diverses pour communiquer correctement et efficacement. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre un cours obligatoire des filières préuniversitaire ou précollégiale en 11e année.

Préalable : **Français, 9e année, cours théorique ou appliqué**

PRINCIPES DE MATHÉMATIQUES, (MPM2D) 10E ANNÉE, COURS THÉORIQUE

Ce cours permet à l'élève d'étudier les fonctions et les équations du second degré, la résolution de problèmes en géométrie analytique et les principes de trigonométrie. L'élève analyse des situations se modélisant par des fonctions du second degré. Il ou elle résout des équations du second degré et modélise et résout des problèmes portant sur l'intersection de droites. De plus, l'élève vérifie des propriétés des triangles et des quadrilatères au moyen de la géométrie analytique. Il ou elle étudie les principes de la trigonométrie et les applique pour résoudre des problèmes reliés aux triangles rectangles et acutangles. Tout au long du cours, l'élève apprend à argumenter et à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique.

Préalable : **Mathématique, 9e année, cours théorique**

SCIENCES, 10E ANNÉE COURS THÉORIQUE SNC2D

Ce cours porte sur les habiletés scientifiques et les concepts fondamentaux relatifs aux quatre disciplines traditionnelles des sciences, soit la biologie, la chimie, la physique et les sciences de la Terre et de l'espace. C'est en étudiant l'organisation hiérarchique des systèmes animaux et végétaux, les réactions chimiques courantes, les facteurs influant sur le climat, les propriétés de la lumière et l'optique géométrique que l'élève arrive à faire le rapprochement entre les sciences, la technologie, la société et l'environnement.

Préalable : **Sciences, 9e année, cours théorique ou appliqué**

EXPLORATION DE CARRIÈRE, 10E ANNÉE, COURS OUVERT (GLC2O)

Ce cours permet à l'élève d'apprendre comment développer et atteindre des objectifs personnels sur le plan des études, du travail et de la vie communautaire, durant et après ses études secondaires. L'élève évalue ses intérêts, ses caractéristiques personnelles, ses habiletés et explore les tendances économiques et sociales actuelles, les possibilités d'emploi ainsi que les façons d'accéder au marché du travail. Le cours explore les possibilités d'apprentissage, de destinations postsecondaires et de métiers et de professions. De plus, il prépare l'élève à gérer les transitions inhérentes à la vie et au travail, et l'aide à se concentrer sur ses objectifs par l'entremise du développement d'un plan de carrière. L'élève reconnaît les avantages de connaître les deux langues officielles du Canada sur le plan professionnel.

Préalable : **Aucun**

Description des cours de 11^{ème}

FRANÇAIS, 11E ANNÉE COURS PRÉUNIVERSITAIRE FRA3U

Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances en communication orale, en lecture et en écriture. En littérature, l'étude d'œuvres contemporaines du Canada français, d'extraits significatifs d'œuvres de la littérature française des XVIII^e et XIX^e siècles et de quelques extraits d'œuvres de la francophonie ontarienne, canadienne ou mondiale écrites avant 1960 amène l'élève à réfléchir aux enjeux de la francophonie et à son engagement envers la langue et la culture d'expression française. À l'oral et à l'écrit, l'élève utilise les technologies de l'information et de la communication et applique ses connaissances et ses habiletés langagières pour produire des textes variés. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre un cours obligatoire des filières préuniversitaire ou précollégiale en 12e année.

Préalable : **Français, 10e année, cours théorique**

FONCTIONS, 11E ANNÉE COURS PRÉUNIVERSITAIRE MCR3U

Ce cours poursuit l'étude des fonctions en introduisant les fonctions exponentielles et les fonctions trigonométriques dont l'élève se sert pour résoudre des problèmes reliés aux triangles rectangles ou obliques. L'élève consolide ses habiletés numériques et algébriques, explore les polynômes et les expressions rationnelles et étudie des transformations et des réciproques de fonctions. L'élève aborde les suites et les séries dans le contexte de la résolution de problèmes sur les applications financières lors de l'étude de fonctions discrètes. Tout au long du cours, l'élève apprend à argumenter et à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique.

BIOLOGIE, 11E ANNÉE COURS PRÉUNIVERSITAIRE SBI3U

Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances des processus évolutifs, des mécanismes de transmission des caractères héréditaires, des principes fondamentaux de la taxonomie et des processus biologiques internes. L'élève étudie l'évolution, la continuité génétique, l'anatomie et la fonction des plantes et des animaux, ainsi que la biodiversité. Le cours porte sur le côté théorique des sujets étudiés et aide l'élève à perfectionner ses habiletés en recherche scientifique.

Préalable : **Sciences, 10e année, cours théorique**

CHIMIE, 11E ANNÉE COURS PRÉUNIVERSITAIRE SCH3U

Ce cours porte sur les concepts et les théories qui forment la base de la chimie moderne. L'élève étudie les propriétés chimiques de composés solides, liquides et gazeux, examine les réactions et les rapports quantitatifs entre ceux-ci, et évalue les impacts sociaux et environnementaux résultant de la fabrication de nouveaux produits et de l'application de nouveaux processus chimiques. Le cours met également l'accent sur l'importance de la chimie dans les autres disciplines scientifiques.

Préalable : **Sciences, 10e année, cours théorique**

PHYSIQUE, 11E ANNÉE COURS PRÉUNIVERSITAIRE SPH3U

Ce cours aide l'élève à comprendre les concepts de base de la physique. L'élève étudie la cinématique, les lois de la dynamique, les ondes sonores, les caractéristiques et les propriétés des champs magnétiques et des circuits électriques ainsi que les formes d'énergie, notamment l'énergie thermique et l'énergie nucléaire. L'élève améliore ses compétences en matière de recherche scientifique en vérifiant les lois étudiées et en résolvant les problèmes qu'on lui présente et ceux que soulèvent ses recherches. En outre, l'élève analyse les rapports entre la physique et la technologie, et examine l'incidence des applications techniques de la physique sur la société et l'environnement.

Préalable : **Sciences, 10e année, cours théorique**

INTRODUCTION À LA COMPTABILITÉ FINANCIÈRE, (BAF3M) 11E ANNÉE, COURS PRÉUNIVERSITAIRE/PRÉCOLLÉGIAL

Ce cours porte sur les principes et les procédures de base de la comptabilité. L'élève acquiert des connaissances en analyse financière et développe des habiletés en résolution de problèmes qui l'aideront à poursuivre des études ou à s'engager dans une carrière dans le monde des affaires. Les thèmes abordés incluent la comptabilité telle qu'elle est appliquée dans l'entreprise de service et le commerce au détail, la comptabilité informatisée, l'analyse financière ainsi que les questions d'actualité et d'éthique en comptabilité.

Préalable : **Aucun**

INTRODUCTION À L'ENTREPRENEURIAT, (BDI3C) 11E ANNÉE, COURS PRÉCOLLÉGIAL

Ce cours traite du processus entrepreneurial. L'élève découvre de quelle façon les entrepreneurs et entrepreneures prospères reconnaissent les occasions d'affaires, trouvent des idées et organisent leurs ressources afin de lancer des projets ou des entreprises qui leur permettent d'atteindre leurs buts. L'élève élabore un plan d'affaires pour une entreprise de l'école ou dans la communauté et, à travers cette expérience, découvre les valeurs, les qualités et les habiletés qui sont à la base des activités entrepreneuriales.

Préalable : **Aucun**

Description des cours de 12^{eme}

FRANÇAIS, 12E ANNÉE COURS PRÉUNIVERSITAIRE FRA4U

Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances en communication orale, en lecture et en écriture. L'interprétation et la production de divers textes oraux ainsi que l'étude d'œuvres contemporaines du Canada français et de quelques extraits significatifs d'œuvres de la littérature française des XXe et XXIe siècles et de quelques extraits significatifs d'œuvres de la francophonie ontarienne, canadienne ou mondiale écrites après 1960 enrichissent le bagage culturel de l'élève et l'amènent à réfléchir aux questions fondamentales de la francophonie et à son engagement envers la langue et la culture d'expression française. La réalisation d'un projet autonome d'envergure lui permet de développer son esprit critique et son autonomie en matière d'apprentissage. L'élève a recours aux technologies de l'information et de la communication pour mener à bien ses recherches et ses travaux. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre des cours universitaires et collégiaux ou à intégrer le monde du travail.

Préalable : **Français, 11e année, cours préuniversitaire**

FONCTIONS AVANCÉES, 12E ANNÉE COURS PRÉUNIVERSITAIRE MHF4U

Ce cours permet à l'élève d'approfondir sa compréhension des fonctions. L'élève explore et applique les propriétés de fonctions exponentielles, logarithmiques, trigonométriques, polynômes et rationnelles. L'élève approfondit sa compréhension des mathématiques relativement aux taux de variation et accroît sa compréhension des caractéristiques des fonctions en les appliquant à divers problèmes. Tout au long du cours, l'élève apprend à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement.

mathématique.

Ce cours intéresse particulièrement l'élève qui cherche à consolider sa compréhension des mathématiques avant d'entreprendre des études universitaires ou qui désire s'inscrire à des cours de mathématiques à l'université.

Préalable : **Fonctions, 11e année, cours préuniversitaire ou Mathématiques de la technologie au collège, 12e année, cours précollégial.**

Remarque : **Les élèves pourront suivre d'abord le cours Fonctions avancées de 12e année puis celui Calcul différentiel et vecteurs de 12e année ou suivre concurremment ces deux cours de 12e année.**

CALCUL DIFFÉRENTIEL ET VECTEURS, 12E ANNÉE COURS PRÉUNIVERSITAIRE MCV4U

Ce cours permet à l'élève de mettre à contribution sa connaissance des fonctions dans le but d'accroître sa compréhension des taux de variation. L'élève résout, de façon algébrique et géométrique, des problèmes de vecteurs et de représentations de la droite et du plan dans l'espace. L'élève accroît sa compréhension du taux de variation incluant les dérivées de fonctions polynômes, rationnelles, exponentielles, sinusoidales et radicales, et les applique à la modélisation de diverses situations de la vie courante.

Tout au long du cours, l'élève apprend à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique. Ce cours intéresse particulièrement l'élève qui désire s'inscrire à des cours universitaires portant, entre autres, sur le calcul différentiel et l'algèbre linéaire, ou qui désire faire des études en physique, en génie, en économie et autres disciplines connexes.

Préalable : **Fonctions, 11e année, cours préuniversitaire ou Mathématiques de la technologie au collège, 12e année, cours précollégial.**

Remarque : **Les élèves pourront suivre concurremment les deux cours de 12e année Fonctions avancées et Calcul différentiel et vecteurs ou suivre d'abord le cours Fonctions avancées puis celui Calcul différentiel et vecteurs.**

BIOLOGIE, 12E ANNÉE COURS PRÉUNIVERSITAIRE SBI4U

Ce cours permet à l'élève d'examiner en profondeur les concepts et les processus relatifs aux systèmes biologiques. L'élève étudie la théorie et effectue des recherches dans les domaines de la biochimie, des processus métaboliques, de la génétique moléculaire, de l'homéostasie, ainsi que des populations d'un écosystème. Le cours met l'accent sur l'acquisition de connaissances et d'habiletés approfondies pour poursuivre des études dans diverses branches des sciences de la vie et dans des domaines connexes.

Préalable : **Biologie, 11e année, cours préuniversitaire**

CHIMIE, 12E ANNÉE COURS PRÉUNIVERSITAIRE SCH4U

Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances en chimie par l'étude de la chimie organique, de la cinétique chimique et de la thermochimie, des systèmes chimiques et de l'équilibre, de l'électrochimie, et des propriétés et des structures atomiques et moléculaires. Ce cours permet aussi à l'élève d'améliorer ses capacités de résolution de problèmes, ses habiletés en recherche scientifique et son aptitude à communiquer dans un cadre scientifique. Le cours met l'accent sur l'importance de la chimie dans la vie quotidienne et sur l'évaluation de l'incidence de la technologie chimique sur l'environnement.

Préalable : **Chimie, 11e année, cours préuniversitaire**

PHYSIQUE, 12E ANNÉE COURS PRÉUNIVERSITAIRE SPH4U

Ce cours permet à l'élève de mieux comprendre les concepts et les théories de base de la physique. L'élève approfondit ses connaissances sur les lois de la dynamique, de la conservation de l'énergie et de la conservation de la quantité de mouvement et étudie les champs électriques et magnétiques, la nature ondulatoire et quantique de la lumière et des notions de physique moderne. En outre, l'élève améliore ses habiletés en recherche, en apprenant par exemple que l'interprétation des données empiriques peut fournir des preuves à l'appui de l'élaboration d'un modèle scientifique. L'élève se penche également sur l'incidence des applications technologiques de la physique sur la société et l'environnement.

Préalable : **Physique, 11e année, cours préuniversitaire**

PRINCIPES DE COMPTABILITÉ FINANCIÈRE, (BAT4M) 12E ANNÉE, COURS PRÉUNIVERSITAIRE/PRÉCOLLÉGIAL

Ce cours porte sur les principes comptables avancés qui préparent l'élève à entreprendre des études postsecondaires dans le domaine du commerce. L'élève se familiarise avec les états financiers de diverses formes juridiques d'entreprises et examine le rôle et l'incidence des renseignements comptables dans le processus décisionnel. Le cours lui permet aussi de développer des méthodes de comptabilité des actifs d'une entreprise, de s'initier à la comptabilité des partenaires et des corporations, et d'examiner les sources de financement d'une entreprise.

Préalable : **Introduction à la comptabilité financière, 11e année, cours préuniversitaire/précollégiale**

SERVICE COMMUNAUTAIRE

Pour obtenir votre DSO, vous devrez effectuer un minimum de 40 heures de service communautaire, sans rémunération, durant vos années au secondaire.

Le service communautaire vous permettra de nouer des liens et des connexions pour vos emplois futurs. Vous aurez l'occasion de construire un portfolio professionnel, de renforcer votre confiance et votre estime de soi et d'améliorer votre sens du civisme.

Vous serez libre de répartir comme vous l'entendez vos 40 heures d'activités au cours des années de votre secondaire. Vous devrez effectuer votre service communautaire entre le début de votre 9^e année et la fin de vos études secondaires. Le service devra s'effectuer en dehors de vos heures de cours, c'est-à-dire durant une période libre ou durant la pause du midi, le soir ou les fins de semaine, ou pendant les congés scolaires.

Au moment de planifier votre service communautaire, consultez vos parents, ou votre tuteur, afin de choisir des activités admissibles et sécuritaires.

ACTIVITE D'IMPLICATION COMMUNAUTAIRE NON APPROUVEES

Les activités suivantes ne sont pas considérées comme des activités d'implication communautaire admissibles pour le compte des 40 heures requises :

- **Activités rémunérées** : Toute tâche payée, telle que la garde d'enfants.
- **Éducation coopérative** : Les stages en entreprise ne sont pas admissibles.
- **Activités scolaires organisées** : Participation à des programmes ou activités organisés par l'école, comme les cadets.
- **Participation à des équipes sportives** : Les activités liées aux équipes sportives ne sont pas acceptées.
- **Manipulation d'équipements dangereux** : Toute activité impliquant des véhicules à moteur, des outils électriques ou des échafaudages.
- **Administration de soins médicaux** : Activités nécessitant l'administration de médicaments ou de procédures médicales à autrui.
- **Environnements dangereux ou non supervisés** : Activités se déroulant dans des conditions dangereuses ou sans supervision adéquate.
- **Remplacement de travailleur rémunéré** : Activités effectuées en remplacement de personnel payé.
- **Travail dans des environnements réglementés** : Activités dans des environnements de coupe de bois ou d'exploitation minière pour les élèves de moins de 16 ans, ou dans des usines pour ceux de moins de 15 ans. Les activités dans des lieux de travail autres qu'une usine ne sont pas admises pour les élèves de moins de 14 ans sans supervision adulte.
- **Manipulation de substances dangereuses** : Activités impliquant des substances classées comme « substances désignées » en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité au travail.
- **Travail d'artisan** : Activités nécessitant des compétences spécifiques à des métiers réglementés par le gouvernement provincial.
- **Opérations financières ou de valeur** : Activités liées à la gestion bancaire, la manipulation de valeurs mobilières, ou des objets de valeur comme les bijoux, œuvres d'art, ou antiquités.
- **Tâches domestiques et loisirs personnels** : Activités telles que les tâches ménagères quotidiennes ou les loisirs personnels.
- **Programmes judiciaires** : Activités liées aux programmes ordonnés par le tribunal, tels que les services communautaires pour jeunes délinquants ou les programmes de probation.

ACTIVITE D'IMPLICATION COMMUNAUTAIRE APPROUVEES

Les activités suivantes sont considérées comme des formes valables d'implication communautaire et peuvent être comptabilisées pour les 40 heures requises :

- **Collecte de fonds pour des organisations à but non lucratif** : Participation à des événements ou initiatives visant à recueillir des fonds pour des causes caritatives.
- **Coaching ou assistance dans des sports communautaires** : Encadrement ou soutien dans des activités sportives au niveau local.
- **Activités religieuses** : Contribution à des activités telles que l'enseignement dans des écoles du dimanche, la gestion de bazars, et autres engagements similaires.
- **Aide aux personnes âgées** : Assistance dans les tâches ménagères pour les personnes âgées ou les personnes en situation de vulnérabilité.
- **Participation à des comités communautaires et banques alimentaires** : Engagement dans des comités locaux, aide dans des banques alimentaires, et participation à des foires ou autres événements communautaires.
- **Projets environnementaux** : Participation à des initiatives telles que des projets de recyclage et autres actions en faveur de la protection de l'environnement.

ROLE ET RESPONSABILITES DES PARTIES PRENANTES

Le Directeur est chargé de fournir aux parents, élèves et sponsors communautaires des informations sur l'exigence d'implication communautaire. Il doit également remettre aux élèves les informations nécessaires et les formulaires requis pour satisfaire cette exigence, y compris la liste des activités approuvées par l'École Le Cercle Des Savoirs. Une fois qu'un élève a complété les 40 heures d'implication communautaire et soumis la documentation requise, le Directeur évaluera si l'exigence a été remplie et, le cas échéant, l'enregistrera comme complété sur le relevé de notes officiel de l'élève.

En concertation avec leurs parents, les élèves choisiront des activités parmi la liste approuvée ou proposeront des activités non répertoriées, à condition qu'elles ne figurent pas parmi les activités inéligibles définies par le ministère de l'Éducation et l'école. Les activités non figurant sur la liste des activités approuvées doivent recevoir l'approbation écrite du Directeur avant leur début.

Avant de commencer toute activité, les élèves doivent soumettre au Directeur ou à un autre contact de l'école un formulaire intitulé « Notification des Activités Communautaires Prévu ». Ce formulaire, signé par l'élève et, si ce dernier a moins de dix-huit ans, par son parent, doit indiquer l'activité ou les activités prévues. Si des activités supplémentaires sont planifiées et non incluses dans le formulaire initial, plusieurs formulaires peuvent être soumis.

À la fin des 40 heures d'implication communautaire, ou à des intervalles déterminés par le Directeur, l'élève, le parent (si l'élève est mineur) et le sponsor communautaire doivent remplir le formulaire de « Complétion des Activités Communautaires ». Ce formulaire doit être soumis au Directeur ou à un autre contact de l'école.

Les parents ou tuteurs doivent aider leur enfant à choisir les activités d'implication communautaire et sont encouragés à communiquer avec le sponsor communautaire et le Directeur de l'école en cas de questions ou préoccupations. Les parents doivent signer le formulaire de « Notification des Activités Communautaires Prévu » et le formulaire de « Complétion des Activités Communautaires » si l'élève est mineur. Ils sont également responsables de veiller à ce que l'élève soit couvert par une assurance adéquate pour toute circonstance imprévue lors de ces activités.

L'un des objectifs de l'exigence d'implication communautaire est de renforcer les liens entre les élèves et leur communauté, en favorisant des relations précieuses et durables. Les élèves peuvent solliciter des personnes et organisations communautaires pour parrainer leurs activités d'implication communautaire. Toute formation, équipement ou préparation spécifique requis pour l'activité doivent être fournis par le sponsor. Il est essentiel que les élèves réalisent leur implication communautaire dans un environnement sécurisé. Le sponsor doit vérifier les dates et heures complétées sur le formulaire de « Complétion des Activités Communautaires ». Les sponsors doivent également veiller à ce que leur assurance responsabilité civile couvre leur participation au programme. Il est important de noter que les élèves ne bénéficient ni d'une assurance accident ni d'une assurance sécurité au travail par le biais de l'École Le

Cercle des Savoirs. Les sponsors doivent également s'assurer que les élèves reçoivent une formation adéquate en matière de sécurité et sont correctement supervisés pour garantir une expérience de bénévolat sûre.

EXIGENCE DE LITTÉRATIE EN 10^e (TPCL)

Durant votre 10^e année, vous passerez le **Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)**. Ce test est fondé sur les attentes provinciales des programmes-cadres en lecture et en écriture.

Si vous réussissez le test, vous aurez rempli cette exigence. Sinon, vous aurez accès à un programme de soutien, afin de vous préparer à reprendre le test.

Le TPCL est conçu pour évaluer les compétences en littératie des élèves afin de vérifier s'ils répondent à l'exigence provinciale de littératie pour l'obtention du diplôme. Le test aide à identifier les élèves ayant démontré les compétences requises ainsi que ceux nécessitant une amélioration. Il met en lumière les domaines spécifiques où des remédiations sont nécessaires.

Administré annuellement par le Bureau de la Qualité et de la Responsabilité en Éducation (OQRE), le test a lieu généralement au printemps. Les élèves le passent durant l'année scolaire suivant leur entrée en 9^e année. Ceux qui échouent au TPCL auront la possibilité de le repasser lors des sessions ultérieures, selon le calendrier établi par l'OQRE.

Si vous ne désirez pas reprendre le test, vous pourriez suivre le **Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLÉSO)**. Ce cours donne droit à un crédit équivalent au crédit obligatoire de français de 12^e année. De plus, si vous le réussissez, vous aurez rempli l'exigence en matière de compétences linguistiques.

BULLETIN SCOLAIRE

Le bulletin scolaire du CDS fournit un enregistrement des réalisations de l'élève, sous la forme d'une note en pourcentage, reflétant le niveau de réussite décrit dans la grille de réalisation pour la discipline concernée. Un crédit est accordé pour chaque cours où la note de l'élève est de 50 % ou plus.

La note finale pour chaque cours de la 9^e à la 12^e année est déterminée comme suit : 70 % de la note est basée sur les évaluations réalisées tout au long du cours. Cette partie de la note reflète le niveau de réussite le plus constant de l'élève tout au long du cours, bien que les preuves les plus récentes de réussite soient particulièrement prises en compte. 30 % de la note est basée sur une évaluation finale sous forme d'examen, de rédaction de performance et/ou d'autre méthode d'évaluation appropriée au contenu du cours et administrée vers la fin du cours.

Le bulletin fournit également un enregistrement des compétences d'apprentissage démontrées par l'élève dans chaque cours, selon les cinq catégories suivantes : Travail autonome, Travail en équipe, Organisation, Habitudes de travail et Initiative. Les compétences d'apprentissage sont évaluées à l'aide d'une échelle à quatre niveaux (E – Excellent, G – Bon, S – Satisfaisant, N – Besoin d'amélioration).

Le bulletin inclut les commentaires des enseignants sur les points forts et les faiblesses de l'élève, ainsi que les domaines nécessitant des améliorations. Il peut également contenir les commentaires du directeur sur la performance de l'élève.

PREREQUIS POUR LES COURS

Pour s'inscrire à un cours, les étudiants doivent fournir une preuve de réussite des prérequis requis. Veuillez envoyer votre bulletin scolaire, relevé de notes ou résumé de crédits à info@oeshighschool.com.

Si un étudiant ne possède pas encore les prérequis pour un cours mais peut démontrer, par le biais de preuves raisonnables, des études antérieures équivalentes ou une expérience professionnelle pertinente, il peut demander une exemption. Ce formulaire peut être complété et soumis en ligne via CDS pour examen. Les étudiants doivent fournir leurs notes scolaires ainsi que toute information relative

à leurs expériences professionnelles ou éducatives pertinentes avant que leur demande soit examinée. Le processus RDAC (Reconnaissance des Acquis et des Compétences) peut alors être appliqué (voir la section correspondante ci-dessous).

EXEMPTION DE PREREQUIS

Les étudiants qui n'ont pas complété les prérequis requis peuvent être éligibles à une exemption. Les cas éligibles incluent, entre autres, les étudiants matures, ceux scolarisés à domicile, les personnes ayant terminé des cours similaires dans une autre province ou un autre pays, ou encore ceux ayant une expérience éducative ou de vie pertinente au-delà de l'enseignement secondaire.

Pour demander une exemption de prérequis, les étudiants doivent remplir le formulaire **Demande d'Exemption de Prérequis**, disponible dans la section des formulaires sur notre site web. Ce formulaire, accompagné de toute documentation de soutien, doit être envoyé à l'adresse suivante : info@CercleDesSavoirs.ca. Il est important de soumettre la demande avant de procéder à l'inscription à un cours, afin que le bureau puisse évaluer les prochaines étapes nécessaires.

REMPACEMENT DE COURS OBLIGATOIRES

Afin de donner plus de souplesse au programme d'études secondaires d'un élève et garantir que tous les élèves puissent obtenir le Diplôme d'Études Secondaires de l'Ontario (DESO), des substitutions peuvent être faites pour un nombre limité de cours crédités obligatoires. Le directeur de l'école peut remplacer jusqu'à trois cours obligatoires (ou l'équivalent en demi-cours) par des cours répondant aux exigences des crédits obligatoires. Cependant, le total des crédits obligatoires et optionnels ne sera pas inférieur à trente pour les élèves visant à obtenir le DESO et à quatorze pour ceux visant à obtenir le Certificat d'École Secondaire de l'Ontario. Les substitutions seront effectuées pour promouvoir et améliorer l'apprentissage de l'élève ou pour répondre à des besoins et intérêts particuliers.

La décision de procéder à une substitution sera prise uniquement si elle sert mieux les intérêts éducatifs de l'élève. Si un parent ou un élève adulte demande une substitution, le directeur déterminera si celle-ci est appropriée. Le directeur peut également initier l'examen de la nécessité d'une substitution. La décision sera prise en consultation avec le parent ou l'élève adulte et le personnel scolaire approprié. Chaque substitution sera notée sur le Relevé de Notes de l'Élève de l'Ontario.

Les limitations suivantes s'appliquent aux substitutions pour les crédits obligatoires :

- Les cours d'anglais langue seconde et les cours de développement des compétences en littérature française ne peuvent pas être utilisés pour substituer un crédit obligatoire, mais peuvent satisfaire aux exigences des crédits obligatoires pour les trois crédits de français.
- Un maximum d'un cours de stratégies d'apprentissage, tel que précisé dans le document de politique du programme de guidance et d'éducation de carrière, peut être utilisé comme substitution pour répondre à une exigence de crédit obligatoire.
- Les crédits obtenus pour les cours de formation coopérative ne peuvent pas être utilisés pour répondre aux exigences des crédits obligatoires.
- Un cours de crédit obligatoire développé localement (CCDL) ne peut être utilisé comme substitution pour un crédit obligatoire ; il peut uniquement satisfaire à l'exigence de crédit obligatoire pour laquelle il a été conçu.

Si un élève souhaite procéder à une substitution, votre parent ou votre tuteur peut demander à la direction de l'école d'effectuer de telles substitutions. Vous pouvez faire vous-même cette demande si vous avez 18 ans ou plus. Un formulaire sera fourni pour compléter la demande.

COURS ABANDONNES

Les cours de 11^e ou de 12^e année que vous abandonnez cinq jours après que le bulletin scolaire de mi-semester soit émis, seront consignés dans votre relevé de notes avec la mention « A » -Abandon.

ÉQUIVALENCES ET REVENDICATION DE CREDITS

ÉQUIVALENCES DE CRÉDITS

Ce service vise à donner des équivalents de crédit à l'élève qui vient d'une autre province, d'un autre pays ou d'une école non inspectée. À partir des bulletins, des relevés de notes ou tous autres documents de votre école secondaire précédente, on pourrait déterminer votre niveau scolaire et vous accorder des équivalences de crédits pour les cours et les programmes que vous aurez réussis. L'école pourrait exiger que vous passiez des examens pour s'assurer que vous respectiez les attentes énoncées dans les programmes-cadres provinciaux.

LA REVENDICATION DE CRÉDITS

Pour revendiquer un crédit, l'élève doit fournir des preuves suffisantes assurant de façon raisonnable que ses chances de réussir le processus de revendication de crédits sont bonnes (p. ex., portfolio, preuve de la réalisation d'études indépendantes dans un domaine pertinent). Si sa demande est acceptée, elle ou il devra passer des tests officiels et se prêter à d'autres méthodes d'évaluation, adaptées au cours dont le crédit est revendiqué, qui permettront de tenir compte de son style d'apprentissage. L'élève qui réussit la revendication de crédits obtiendra un crédit et son niveau de rendement sera inscrit sous forme de pourcentage dans son Relevé de notes de l'Ontario.

D'AUTRES MOYENS D'OBTENTION DE CREDITS

Cours à Crédit via le Centre d'Éducation indépendantes de l'Ontario (CEI)

Si le cours que vous souhaitez suivre n'est pas disponible à l'école, le CEI propose cinquante-huit (58) cours à crédit, de la 9^e à la 12^e année. Vous pouvez consulter la liste et les descriptions des cours offerts sur leur site à l'adresse suivante www.ilc.org. Pour en savoir plus, nous vous invitons également à rencontrer votre conseillère ou conseiller en orientation.

Cours en Ligne via le Consortium d'Apprentissage Virtuel de Langue Française de l'Ontario

Si vous souhaitez suivre un cours non offert à l'école, le Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario propose quatre-vingt-quatre (84) cours en ligne, allant de la 9^e à la 12^e année. Vous pouvez consulter la liste et la description de chacun de ces cours sur le site du Consortium à l'adresse suivante : www.apprentissageenligne.org. Si un cours en ligne vous intéresse, nous vous encourageons à rencontrer votre conseillère ou conseiller en orientation pour obtenir plus d'informations.

POLITIQUE DE PRESENCE A L'ECHELLE DE L'ECOLE (Assiduité)

Le Ministère de l'Éducation exige la tenue de dossiers de présence précis pour tous les élèves. En conformité avec cette directive, Le Cercle des Savoirs définit la présence comme suit : un étudiant est considéré comme « présent » lorsqu'il a activement participé à une leçon virtuelle et l'a complétée. Cette mesure garantit que les critères de présence répondent aux exigences éducatives tout en reflétant l'engagement réel de l'élève dans ses activités d'apprentissage en ligne.

Présence et délais de retard du cours

- **Participation Attendue** : Une fois inscrit à un cours, l'étudiant est encouragé à se connecter 5 fois par semaine et à compléter les travaux requis, bien que cette participation ne soit pas obligatoire. Nous recommandons à l'étudiant de travailler au moins trois heures par jour en plus d'au moins une heure avec l'enseignant.
- **Premier Avertissement** : Si l'étudiant ne s'est pas connecté ni complété de travail pendant une période de 10 à 20 jours, un premier avertissement sera émis.

- **Deuxième Avertissement** : Si l'absence de connexion et l'absence de complétion des travaux se prolongent au-delà de 60 jours, un deuxième avertissement sera émis.
- **Dernier Avertissement** : Un délai de retrait sera instauré si aucune communication n'est établie par l'étudiant et aucun progrès n'est observé après 150 jours ou plus.
- **Retrait du Cours** : En cas de retrait du cours, si cela survient avant le point médian du cours, aucune pénalité académique ne sera appliquée. Si le retrait intervient après la période de 5 jours ouvrables suivant la date de l'émission du bulletin de mi-session, un « R » (pour retrait) sera noté sur le relevé de notes. Cette politique s'applique uniquement aux niveaux 11^e et 12^e.

INSCRIPTION DES ETUDIANTS

L'inscription des étudiants au CDS est ouverte et continue. Elle est disponible en ligne 24 heures sur 24 via www.CercleDesSavoirs.ca. Une preuve de résidence en Ontario, telle qu'un numéro OEN, un certificat de naissance, un passeport, un relevé de notes ou un bulletin d'une école de l'Ontario, est requise pour compléter l'inscription. Veuillez envoyer cette preuve par courriel à info@CercleDesSavoirs.ca avec votre inscription.

Pour les étudiants hors province et internationaux, le processus d'équivalence ci-après décrira les documents requis. Cela inclura, si nécessaire, une évaluation de la compétence en français, une évaluation RDAC, tous les dossiers académiques de leur école, une identification personnelle et toute autre information pertinente qui aiderait à placer l'étudiant dans le niveau et le cours appropriés.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR AVANT DE VOUS INSCRIRE

Il est important que les étudiants lisent, comprennent et acceptent ce Manuel et le Calendrier des Cours avant de s'inscrire. Les parents, tuteurs et conseillers des étudiants de moins de 18 ans doivent également noter les informations suivantes :

- Nous sommes une école officielle et, en tant que telle, avons des attentes et un Code de Conduite qui s'applique aux étudiants, parents et enseignants (voir ci-dessous).
- Nous sommes sous la juridiction et les mandats du Ministère de l'Éducation de la Province de l'Ontario.
- Les étudiants doivent fournir les justificatifs appropriés prouvant qu'ils ont les qualifications et/ou prérequis nécessaires pour s'inscrire à un ou deux cours avec CDS. Par exemple, une preuve d'âge est requise via un Certificat de Naissance, un Permis de Conduire ou un Passeport en cours de validité.
- Les étudiants ne peuvent pas s'inscrire et commencer un cours sans justificatifs non officiels et sans pièce d'identité avec photo.
- Les bulletins scolaires et les tableaux de planification des cours ne suffisent pas en tant que Relevés de Notes Officiels mais peuvent être utilisés comme preuve de prérequis.
- Le Développement Éducationnel Général (GED) n'est pas proposé par CDS. Le GED est conçu pour fournir aux adultes qui n'ont pas obtenu leur diplôme de secondaire un moyen alternatif.
- Les étudiants doivent maîtriser l'utilisation de la langue française, même en ligne. Si vous êtes un Apprenant de la Langue française (ALF), informez-nous et nous vous dirigeant vers les bonnes ressources.
- Étant une école en ligne asynchrone, CDS n'a pas de trimestres ou semestres officiels. Les bulletins scolaires (Intermédiaire : 55 Heures & Final : 110 Heures) seront envoyés à l'école d'origine de l'élève aux moments mentionnés ci-dessus pour chaque cours (le cas échéant). De plus, étant une école en ligne, les étudiants sont censés mais non tenus de se connecter 5 fois par semaine comme indiqué ci-dessous, contrairement à un emploi du temps quotidien généralement employé dans une école traditionnelle.
- La période de rapport du CDS est de 55 heures et 110 heures, correspondant respectivement aux bulletins scolaires intermédiaire et final dans l'inscription au cours d'un étudiant.

EXEMPLE D'HORAIRE

Voici un exemple d'emploi du temps pour une semaine donnée :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Se connecter						
compléter les leçons enregistrées						
Faire les pratiques						
Rejoindre l'enseignant pour au moins une heure						

COURS D'ÉTÉ

Le Cercle des Savoirs offrira des cours d'été du 15 juillet 2024 au 26 août 2024. Des cours en ligne en mode asynchrone/synchrone seront offerts pour les élèves de la 9^e à la 12^e année.

Les élèves souhaitant suivre des cours d'été doivent d'abord se rendre sur le site du Cercle des Savoirs et remplir le formulaire d'inscription. Le service d'orientation du Cercle des Savoirs sera également informé.

La date limite pour les inscriptions est le 14 juillet 2024

EVALUATION ET APPRECIATION

Le tableau des réalisations du document du Ministère de l'Éducation "Faire Croître le succès" (2010) définit quatre catégories fondamentales de connaissances et de compétences applicables aux niveaux élémentaire et secondaire, ainsi qu'à toutes les matières et disciplines. Ces catégories, établies par des critères clairs, couvrent quatre grands domaines de connaissances et de compétences, servant à organiser les attentes pour chaque sujet ou cours. Elles sont conçues pour être interconnectées, reflétant ainsi l'intégralité et l'interconnexion de l'apprentissage.

Ces catégories aident les enseignants à se concentrer non seulement sur l'acquisition des connaissances, mais aussi sur le développement des compétences en pensée, communication et application.

L'évaluation dans chaque cours se divise en deux composantes principales : 70% pour les évaluations continues et 30% pour l'Examen Final et/ou l'Activité de Synthèse. Les 70% des évaluations continues sont répartis entre les catégories de manière à garantir une opportunité équilibrée de réussite pour les étudiants. Par exemple, un cours peut répartir ces 70% en 17,5% pour chaque catégorie.

Les catégories de connaissances et de compétences, également connues sous l'acronyme KICA, sont les suivantes :

- Connaissance et Compréhension : Connaissance spécifique au contenu de chaque matière ou année de cours (connaissance), ainsi que la compréhension de sa signification et de son importance (compréhension).
- Pensée : Utilisation des compétences et processus de pensée critique et créative.
- Communication : Transmission de la signification à travers diverses formes et moyens.
- Application : Utilisation des connaissances et compétences pour établir des connexions dans et entre différents contextes.

AMENAGEMENT AU CDS

En tant qu'école secondaire en ligne, CDS propose divers aménagements pour aider les étudiants à réussir leurs cours, tout en maintenant les attentes spécifiques et générales. Les aménagements disponibles incluent:

- Tutorat en ligne 24/7 : Assistance disponible en continu par conversation pour répondre aux questions et fournir du soutien.
- Temps supplémentaire : Extension des délais pour les devoirs et les examens afin de s'adapter aux besoins individuels des étudiants.
- Documents complémentaires : Fourniture de matériel supplémentaire pour approfondir la compréhension des sujets abordés.
- Feuilles de formules : Accès à des feuilles de formules pour faciliter les calculs et les analyses dans les matières pertinentes.
- Réunions audio et vidéo : Sessions de soutien en direct via des réunions audio et vidéo, ainsi que des conférences en ligne pour une interaction enrichissante.

Ces aménagements visent à optimiser l'expérience d'apprentissage en ligne tout en garantissant que chaque étudiant a les ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs académiques.

TESTS ET DEVOIRS

Le nombre de tests et de devoirs dans chaque cours peut varier, mais globalement, le travail de cours comptera pour 70 % de la note finale de l'étudiant. Les évaluations peuvent prendre diverses formes, notamment des laboratoires, des projets, des participations à des forums de discussion, des questions à réponse courte, ainsi que des essais, des enregistrements audios et des présentations vidéo.

Les devoirs doivent être téléchargés en ligne dans les boîtes de soumission spécifiques. Les présentations vidéo des étudiants seront enregistrées avec leur consentement et conservées dans leur dossier académique.

Chaque cours fournit des délais suggérés pour aider les étudiants à compléter les exigences du cours dans un délai raisonnable. Toutefois, les étudiants ont la flexibilité de planifier leur propre emploi du temps pour soumettre régulièrement les devoirs et passer les tests dans la période de 12 mois accordée. Les instructeurs retournent les devoirs avec des notes et des commentaires, conformément aux politiques d'évaluation et d'appréciation du Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

EXAMEN FINAL

Tous les cours incluent un examen final ou une évaluation finale, représentant 30 % de la note finale de l'étudiant. Cette évaluation constitue la totalité de l'évaluation finale, sauf accord contraire du Directeur.

Pour passer l'examen final, les étudiants doivent soumettre un formulaire d'approbation de surveillant, disponible dans le déroulement du cours. Le surveillant sélectionné doit être approuvé par CDS avant que la date de l'examen puisse être fixée. Les examens doivent se dérouler dans un environnement professionnel ; ils ne peuvent avoir lieu dans une résidence privée, sauf circonstances exceptionnelles (par exemple, en cas de pandémie). Les surveillants acceptés doivent disposer d'une adresse e-mail professionnelle et peuvent être amenés à fournir une copie de leur diplôme, certificat de qualification ou licence professionnelle pour valider leur demande de surveillance.

Les surveillants acceptés incluent les enseignants certifiés de l'Ontario, les avocats, les médecins de famille inscrits, les infirmiers diplômés, les travailleurs sociaux gouvernementaux, les psychologues inscrits et les conseillers professionnels agréés. Les membres de la famille, les surveillants sans adresse e-mail professionnelle, et les tuteurs personnels ne seront pas approuvés pour surveiller un examen.

Pour plus d'informations, veuillez visiter : <https://www.CercleDesSavoirs.ca/Test-Examen.php>

DIRECTIVES POUR LES SURVEILLANTS

Si l'étudiant est actuellement inscrit dans une école publique ou privée, il est recommandé d'organiser l'examen avec une personne associée à son établissement d'origine, comme un enseignant, un bibliothécaire ou un conseiller, si cela est possible. Si l'étudiant n'est pas inscrit dans une autre école ou si cette option n'est pas envisageable, il est conseillé de contacter une bibliothèque publique locale, un collège ou une université, ou un centre de test pour vérifier s'ils offrent des services de surveillance.

L'étudiant devra se conformer aux politiques et procédures de ces établissements, en plus des directives spécifiques aux examens finaux de CDS. Si aucune des options ci-dessus n'est disponible, l'étudiant peut solliciter toute personne qu'il connaît et qui répond aux critères suivants. Parmi les personnes susceptibles d'être approuvées comme surveillants, on trouve : les ingénieurs, les infirmiers diplômés, les avocats et les experts-comptables agréés.

DIRECTIVES SUPPLEMENTAIRES POUR LES SURVEILLANTS

- **Absence de Conflit d'Intérêts** : Le surveillant ne doit pas être un parent ou un ami de l'étudiant. Il doit également ne pas avoir de relations familiales ou professionnelles avec l'étudiant.
- **Ratio Recommandé** : Un surveillant pour chaque tranche de trente étudiants.
- **Représentation Équilibrée** : Si possible, prévoir un surveillant masculin et un surveillant féminin.
- **Âge de Majorité** : Le surveillant doit être majeur.
- **Indépendance Professionnelle** : Le surveillant ne doit pas travailler, ni avoir l'intention de travailler, pour une organisation éducative ou affiliée au domaine éducatif.
- **Neutralité Éducative** : Le surveillant ne poursuit pas, et n'a pas l'intention de poursuivre, ses études dans l'organisation.
- **Compétence Linguistique** : Le surveillant doit parler français ou être bilingue.

Devoirs du Surveillant :

- **Collecte des Documents** : Récupérer les papiers depuis un lieu sécurisé ou par voie électronique.
- **Distribution des Examens** : Remettre les examens et les livres de réponses aux bureaux d'examen avant le début de l'épreuve.
- **Gestion du Temps** : Démarrer l'examen sans délai, faire les annonces nécessaires et veiller à terminer à l'heure prévue.
- **Vérification de l'Identité** : Comparer le nom de l'étudiant sur la liste de présence avec celui figurant sur une pièce d'identité avec photo.
- **Complétion des Formulaires** : Remplir le Formulaire d'Information pour l'Évaluation du Surveillant.
- **Gestion des Incidents** : Documenter les incidents ou circonstances pouvant nécessiter une attention particulière.
- **Gestion des Documents** : Éliminer tous les papiers de questions inutilisés qui n'ont pas été utilisés par les étudiants pour leurs réponses.
- **Procédures d'Urgence** : Déterminer si les procédures d'urgence pour l'évaluation doivent être mises en place.
- **Communication des Violations** : Contacter le responsable de l'équipe d'examen ou le directeur en cas de violation des règlements.
- **Responsabilité de la Sécurité** : Assurer la sécurité de la salle d'examen, des matériaux d'examen et du retour de tous les examens.

CODE DE CONDUITE DES ETUDIANTS

Le Code de Conduite de CDS s'applique à tous les membres de la communauté scolaire, y compris les étudiants, les parents, les tuteurs et les enseignants.

Chaque membre de la communauté scolaire est responsable de respecter et d'honorer le Code de Conduite de l'école, en adoptant un comportement approprié à leur âge et à leur niveau de développement, et en assumant la responsabilité de leurs actions.

Tous les membres de la communauté scolaire doivent :

- Faire preuve d'honnêteté et d'intégrité en toutes circonstances.
- Se traiter mutuellement avec dignité, respect et équité, sans distinction de race, ascendance, lieu d'origine, couleur, ethnie, croyance, citoyenneté, religion, genre, identité de genre, orientation sexuelle, âge, capacités, statut socio-économique ou tout autre attribut personnel.
- Prendre des mesures appropriées pour aider ceux qui en ont besoin, en recherchant des solutions pour résoudre les conflits de manière constructive et respectueuse.
- Respecter les biens de l'école ainsi que ceux des autres, en veillant à leur bon état et à leur intégrité.

Ce Code de Conduite vise à promouvoir un environnement d'apprentissage positif et inclusif pour tous les membres de la communauté scolaire.

RESPONSABILITES DES PARENTS ET TUTEURS

- **Participer activement à l'éducation de leur enfant** : Assurer une préparation adéquate pour l'apprentissage, en veillant à ce qu'il/elle soit ponctuel(le) et assidu(e). Informer rapidement l'école en cas d'absence ou de retard justifié, et maintenir une communication régulière avec l'établissement.
- **Revoir le Code de Conduite avec leur enfant** : Discuter des règles de l'école et aider l'enfant à les respecter, en soulignant l'importance du comportement approprié.
- **Encourager le respect et la bienveillance** : Aider l'enfant à comprendre qu'il est inacceptable de taquiner ou de harceler les autres, et promouvoir un environnement de respect mutuel.
- **Surveiller l'utilisation d'internet** : Contrôler l'accès de l'enfant aux ressources électroniques depuis la maison, et assumer la responsabilité de son comportement en ligne.

RESPONSABILITES DES ETUDIANTS

- **Engagement envers l'apprentissage** : Assurer une présence ponctuelle et régulière, en étant préparé et prêt à participer activement aux cours.
- **Honnêteté et intégrité** : Respecter les principes d'honnêteté académique, en évitant toute forme de plagiat, de fausse représentation de travaux, d'utilisation d'aides non autorisées, de vol de matériel d'évaluation, ou de fausse identification.
- **Respect des règles** : Conformez-vous aux règles de l'école et assumez la responsabilité de vos actions.
- **Sécurité** : Évitez d'apporter ou d'utiliser de manière inappropriée tout objet qui pourrait compromettre la sécurité de vous-même ou des autres.
- **Respect des biens** : Prenez soin des biens de l'école et de la communauté, et visitez d'autres établissements uniquement dans le cadre d'activités scolaires autorisées.

RESPONSABILITE DU PERSONNEL

- **Encourager le Développement des Étudiants** : Soutenir les étudiants dans l'atteinte de leur plein potentiel, favoriser leur estime de soi et promouvoir leur responsabilité en tant que citoyens.
- **Maintien de l'Ordre** : Assurer un environnement scolaire ordonné en exigeant des normes élevées de comportement respectueux et responsable de la part de tous.
- **Communication avec les Parents/Tuteurs** : Établir des échanges réguliers et significatifs avec les parents et tuteurs pour les tenir informés du progrès et des besoins des étudiants.
- **Interventions et Soutien** : Mettre en place des interventions claires, équitables et adaptées au développement des étudiants. Fournir des soutiens appropriés, des enseignements directs des compétences nécessaires et appliquer des conséquences pour les comportements inacceptables, y compris, mais sans se limiter à, l'homophobie, la violence basée sur le genre, le harcèlement sexuel et les comportements sexuels inappropriés.
- **Gestion des Comportements** : Réagir de manière appropriée aux comportements susceptibles d'affecter négativement le climat scolaire et signaler ces incidents selon les procédures établies.

ECOLE SECURISEE

Le cercle des savoirs s'engage à offrir et maintenir un environnement éducatif sûr et propice à l'apprentissage. La protection de la dignité et de l'estime de soi de chaque individu est essentielle et non négociable.

Tous les membres de la communauté du Cercle des Savoirs, y compris les étudiants, le personnel et les parents, doivent se traiter mutuellement avec respect dans toutes leurs interactions. Toute action compromettant l'intégrité morale de la communauté d'apprentissage, y compris les commentaires irrespectueux, désagréables, abusifs ou harcelants adressés à tout membre de la communauté, sera strictement inacceptable et traitée de manière urgente par le Directeur du Cercle des Savoirs.

Les conséquences de tels comportements peuvent inclure, sans s'y limiter, des conseils, l'implication des parents, des suspensions, des expulsions et/ou l'intervention des autorités compétentes.

RAPPORT

Les étudiants reçoivent un rapport de mi-session après avoir complété 50 % du matériel de cours. Les enseignants du Cercle des Savoirs utilisent des méthodes d'évaluation et d'appréciation basées sur des critères précis. Le travail des étudiants est évalué de manière objective selon les critères établis pour les quatre niveaux de réussite standardisés à travers l'Ontario. Cette évaluation se fait indépendamment du travail des autres étudiants et ne repose pas sur un classement des performances.

GRILLES D'ÉVALUATION POUR LA COLLABORATION EN LIGNE, LE DISCOURS ET LA CONSTRUCTION DE CONNAISSANCES

La communication et la discussion sont cruciales pour un apprentissage efficace dans toutes les disciplines. Les cours du Cercle des Savoirs intègrent diverses stratégies d'évaluation tout au long du cursus, qui peuvent inclure :

- Contributions aux forums de discussion en ligne
- Réalisation de devoirs en ligne
- Soumissions de portefeuilles

- Projets et présentations vidéo
- Révisions par les pairs des soumissions ou des présentations

ROLE DES PARENTS

Les parents jouent un rôle essentiel dans le soutien à l'apprentissage de leurs enfants. Ils sont encouragés à :

- Superviser et soutenir l'organisation des études de leurs enfants en les aidant à établir un emploi du temps régulier.
- Vérifier régulièrement l'achèvement et la soumission des devoirs.
- Contacter l'école pour exprimer toute remarque ou préoccupation qu'ils pourraient avoir.

L'engagement actif des parents contribue de manière significative à la réussite académique et au bien-être des étudiants.

EXIGENCES MATERIELLES ET LOGICIELS

Pour réussir dans un environnement d'apprentissage en ligne, les étudiants doivent répondre aux exigences matérielles et logicielles suivantes :

- **Matériel** : Les étudiants doivent disposer d'une connexion Internet stable et performante, ainsi que d'un ordinateur portable ou de bureau à jour équipé d'un microphone et d'une caméra vidéo.
- **Logiciels** : Il est recommandé d'utiliser Adobe Acrobat Reader pour la lecture de documents PDF, ainsi que des applications de traitement de texte et de tableurs telles que Microsoft Word et Excel pour les devoirs et projets.
- **Applications de Communication** : Les étudiants devront avoir un compte Gmail pour accéder à Google Meet (anciennement Google+ Hangouts) pour les conférences vidéo et aux applications de tableau blanc.
- **Matériel Supplémentaire** : Pour les cours de mathématiques, un scanner ou une caméra peut être nécessaire pour soumettre des devoirs contenant des notions mathématiques complexes.

Ces outils sont essentiels pour assurer une expérience d'apprentissage fluide et productive.

SOUTIEN EN ORIENTATION

Les étudiants de CDS sont invités à adresser leurs questions concernant le choix des cours, le soutien général, les notes ou toute autre question liée à l'orientation à l'adresse suivante : orientation@CercleDesSavoirs.ca.

Étant donné la nature en ligne de l'école, il se peut que l'assistance locale ne soit pas directement disponible. Dans ce cas, nous vous encourageons à visiter votre centre de soutien communautaire local pour obtenir de l'aide supplémentaire.

De plus, les étudiants peuvent prendre rendez-vous pour une séance de conseil en ligne via notre page de Contact. Cette séance de 15 minutes avec un conseiller est conçue pour fournir un soutien personnalisé.

Pour vous aider dans la planification éducative et le processus de sélection des cours, vous pouvez consulter le guide disponible à l'adresse suivante : [Descriptifs des Cours](#) - Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS PAR L'ORIENTATION

À Cercle des Savoirs, le soutien aux étudiants est au cœur de notre programme et est fourni par notre département d'orientation. Nous offrons plusieurs services pour accompagner les étudiants dans leur parcours éducatif, notamment :

- **Plans de parcours individuels (IPP)** : Disponibles en ligne à notre portail d'orientation.
- **Stratégies et ressources** : Accédez à des outils et des conseils.
- **Choix de cours** : Assistance pour la sélection des cours en fonction des intérêts et des objectifs académiques.
- **Références à des programmes de soutien** : Nous dirigeons les étudiants vers des programmes tels que OASAR, qui fournit un soutien aux étudiants à risque.
- **Ressources pour les apprenants en langue anglaise (ELL) et les étudiants en anglais langue seconde (ESL)** : Consultez les informations disponibles sur le site EDUGAINS.
- **Bibliothèque en ligne eCampus Ontario** : Explorez les ressources éducatives ouvertes à eCampus Ontario.
- **Bibliothèques locales** : Trouvez des ressources supplémentaires auprès des bibliothèques autour du bureau de CDS.

Nous nous engageons à fournir les outils et le soutien nécessaires pour aider nos étudiants à réussir dans leur parcours éducatif.

PROGRAMME ET PLANIFICATION

En Ontario, la loi exige que les étudiants poursuivent leur scolarité secondaire jusqu'à l'âge de dix-huit ans ou jusqu'à l'obtention d'un Diplôme de l'École Secondaire de l'Ontario (DESO). À CDS, nous reconnaissons l'importance cruciale de l'éducation secondaire et nous nous engageons pleinement à soutenir chaque étudiant dans l'atteinte de ses objectifs académiques.

Nous adhérons aux politiques et exigences énoncées dans le document "*Les écoles de l'Ontario de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12^e: Politiques et programmes, 2016 (OS)*", tel que défini par le Ministère de l'Éducation. Ce document fournit un cadre pour les programmes éducatifs et les exigences de planification des écoles en Ontario.

Pour une vue complète de ces politiques et exigences, veuillez consulter le document en ligne à l'adresse suivante :

<https://files.ontario.ca/edu-ontario-schools-policy-programs-2016-fr-2022-01-19.pdf>.

TYPES DE COURS AU SECONDAIRE

Le curriculum secondaire en Ontario est structuré de manière à offrir aux élèves des choix adaptés à leurs forces, intérêts et objectifs futurs. En 9e et 10e année, trois types de cours sont proposés : académique, appliqué et ouvert.

- **Cours académiques** : Ces cours se concentrent sur la théorie et la recherche, tout en abordant des concepts abstraits et en intégrant des activités pratiques lorsque cela est approprié.
- **Cours appliqués** : Ces cours mettent l'accent sur les applications concrètes des concepts, impliquant davantage d'activités pratiques et de résolution de problèmes.
- **Cours ouverts** : Ces cours sont conçus pour être accessibles à tous les élèves, indépendamment de leur future destination académique ou professionnelle.

En 11e et 12e année, les cours sont spécifiquement conçus pour préparer les élèves à leurs prochaines étapes postsecondaires, qu'il s'agisse de l'université, du collège, de la formation en apprentissage ou du milieu de travail.

Un crédit est accordé par le Directeur au nom du Ministère de l'Éducation en reconnaissance de l'achèvement réussi des attentes d'un cours de 110 heures, élaboré ou approuvé par le Ministère de l'Éducation.

Le code commun des cours comprend un code à cinq caractères et un titre de cours, tel que désigné par le Ministère de l'Éducation et de la Formation en Ontario.

Par exemple : **MTH1W, Mathématiques (Décloisonné).**

MTH	1	W	
Descripteur du cours	Niveau du cours	Type de cours	
	1 : 9e	W	Décloisonné
	2 : 10e	D	Académique
	3 : 11e	P	Appliqué
	4 : 12 e	O	Ouvert
		U	Université
		C	College
		M	Mixte (Université ou Collège)

COURS DE 9^e ET 10^e ANNEE

Cours académiques : Les cours académiques développent les connaissances et les compétences des élèves par l'étude de théories et de problèmes abstraits. Ces cours se concentrent sur les concepts essentiels d'une matière et explorent également les concepts connexes. Ils intègrent des applications pratiques lorsque cela est approprié pour renforcer la compréhension des élèves.

Cours appliqués : Les cours appliqués mettent l'accent sur les concepts fondamentaux d'une matière et développent les connaissances et compétences des élèves à travers des applications pratiques et des exemples concrets. Des situations familières sont utilisées pour illustrer les idées, offrant ainsi aux élèves plus d'opportunités de vivre des applications concrètes des concepts et théories qu'ils étudient.

Cours ouverts : Les cours ouverts sont le seul type de cours offert dans la plupart des matières autres que celles énumérées ci-dessus. Ils sont conçus pour préparer les élèves à des études ultérieures dans une matière et pour enrichir leur éducation en général. Les cours ouverts comprennent un ensemble d'attentes qui conviennent à tous les élèves, indépendamment de leur future destination académique ou professionnelle.

Les élèves feront leur choix entre les cours académiques, appliqués, sans filtrage, universitaires, collégiaux et ouverts principalement en fonction de leurs forces, intérêts et besoins. Leurs parents ou tuteurs, le directeur et les enseignants les aideront à faire ces choix, qui seront reflétés dans leur Plan Annuel d'Éducation. Les cours académiques de 10e année préparent les élèves aux cours de préparation universitaire ou collégiale de 11e année ; les cours appliqués de 10e année préparent les élèves aux cours de préparation collégiale ou au milieu du travail de 11e année.

COURS DE 11^e ET 12^e ANNEE

En 11^e et 12^e année, les élèves choisissent parmi différents types de cours en fonction de leur orientation académique et professionnelle : préparation universitaire, préparation universitaire/collégiale, préparation collégiale, préparation au milieu du travail et cours ouverts. Le choix des cours se base sur les intérêts, les résultats académiques et les objectifs professionnels des élèves. De nombreux cours de 11^e et 12^e année ont des prérequis, spécifiés dans le document du Programme d'Études pour chaque cours.

Cours de préparation universitaire : Ces cours sont conçus pour fournir aux élèves les connaissances et compétences nécessaires pour satisfaire aux exigences d'admission des programmes universitaires.

Cours de préparation universitaire/collégiale : Ces cours visent à fournir les connaissances et compétences requises pour satisfaire aux exigences d'admission aux programmes spécifiques offerts par les universités et les collèges.

Cours de préparation collégiale : Ces cours fournissent les connaissances et compétences nécessaires pour répondre aux exigences d'admission de la plupart des programmes collégiaux, ainsi qu'aux programmes d'apprentissage et autres programmes de formation.

Cours de préparation au milieu du travail : Ces cours sont conçus pour préparer les élèves aux attentes des employeurs s'ils envisagent d'entrer directement sur le marché du travail après l'obtention de leur diplôme. Ils peuvent également répondre aux exigences d'admission à certains programmes d'apprentissage ou autres programmes de formation.

Cours ouverts : Ces cours visent à élargir les connaissances et compétences des élèves dans des matières d'intérêt, les préparant à une participation active et enrichissante dans la société. Ils ne répondent pas aux exigences spécifiques des universités, des collèges ou du milieu du travail.

Changement de type de cours : Pour changer de type de cours en 11^e et 12^e année, les élèves doivent compléter le prérequis approprié. Dans certains cas, l'élève peut demander au directeur de renoncer au prérequis. Cette décision sera prise par le directeur en consultation avec l'élève et les parents.

EDUCATION COOPERATIVE ET AUTRES EXPERIENCES EN MILIEU DE TRAVAIL

Les programmes d'éducation coopérative permettent aux élèves d'obtenir des crédits de l'école secondaire tout en complétant un stage en entreprise dans la communauté. Ces programmes complètent les programmes académiques des élèves et sont précieux pour tous les étudiants, quels que soient leurs objectifs postsecondaires. Un programme d'éducation coopérative comprend, au minimum, un cours d'éducation coopérative et le cours connexe sur lequel se base le cours d'éducation coopérative. Tout cours d'un document de politique du curriculum de l'Ontario ou tout cours localement développé approuvé par le ministère peut servir de cours connexe pour un programme d'éducation coopérative.

Dans leur programme d'éducation coopérative, les élèves peuvent obtenir un minimum d'un et un maximum de deux crédits d'éducation coopérative pour chaque cours connexe, qu'il s'agisse d'un cours complet ou partiel. Si le cours connexe est un cours de plusieurs crédits, un élève peut obtenir un maximum de deux crédits de co-op pour chaque crédit gagné dans le cours connexe.

Le cours d'éducation coopérative se compose d'une composante en salle de classe et d'une composante en stage. La composante en salle de classe comprend des sessions de préparation au placement et des sessions d'intégration en classe. Les sessions de préparation au placement préparent les élèves au milieu de travail et incluent des instructions sur des aspects essentiels, tels que la santé et la sécurité. Les sessions d'intégration en classe offrent des opportunités aux élèves de réfléchir et de renforcer leur apprentissage sur le lieu de travail au fur et à mesure de la progression du programme. Un Plan d'Apprentissage Personnalisé (PPLP) doit être élaboré pour tous les élèves dans un programme

d'éducation coopérative. Les progrès d'un élève dans l'atteinte des attentes du curriculum et dans la satisfaction des exigences identifiées dans le PPLP doivent être évalués par un enseignant à travers des réunions régulières de suivi avec l'élève et le superviseur du lieu de travail de l'élève.

CDS ne propose pas de programme d'éducation coopérative pour le moment.

Tous les cours proposés par CDS et les plans de cours peuvent être consultés dans la section des descriptions de cours à l'adresse suivante : <https://www.CercleDesSavoirs.ca/Cours.php>

L'AMENAGEMENT LINGUISTIQUE EN FRANÇAIS

La qualité de la langue française utilisée est garante de la qualité des apprentissages. L'école exige un certain niveau de maîtrise de la langue française. En effet, l'expérience montre que l'élève qui ne sait pas lire ou qui ne comprend pas ce qu'il lit aura beaucoup de difficulté dans ses études, du moment qu'il ne peut jamais atteindre son autonomie. Pour être accepté à l'école, chaque élève passe un examen de français qu'il doit réussir avec au moins 70%. S'il l'échoue et qu'il veut quand même s'inscrire à l'école, l'élève doit suivre le cours de français intensif du Cercle des Savoirs pour améliorer sa lecture, sa compréhension et son écriture. Il doit réussir le cours avec au moins 70% pour rester à l'école.

LES ATTENTES DE L'ECOLE

ATTENTES DE L'ECOLE EN CE QUI A TRAIT AUX RESPONSABILITES ET AUX RENDEMENT

Notre école secondaire de langue française vous offre un milieu stimulant et empathique pour vous permettre de vous épanouir pleinement au point de vue, intellectuel, social et physique. L'école s'attend à un certain volume de travail de chaque élève. L'élève qui travaille (en faisant ses devoirs par exemple) et qui montre qu'il fait des efforts malgré les difficultés sera appuyé, encouragé et aura toute l'attention et les ressources nécessaires pour réussir. Dans le cas contraire, les parents seront avisés et si la situation ne change pas l'élève pourra être dispensé de l'école pour éviter qu'il ne perde son temps à l'école.

DEVOIR NON FAIT OU EN RETARD

Face à la diversité des possibilités d'apprentissage que l'école lui propose, l'élève a la responsabilité de s'engager résolument et de faire les efforts nécessaires pour réussir. Le fait de ne pas faire les devoirs ou les remettre en retard nuisent à l'apprentissage de l'élève. L'école n'acceptera pas cette situation et elle imposera des sanctions qui peuvent aller de l'avertissement jusqu'à l'exclusion de l'élève.

CERTIFICAT D'ÉTUDES SECONDAIRES DE L'ONTARIO (CÉSO)

Un **Certificat d'études secondaires de l'Ontario** vous sera accordé, sur demande, si vous quittez l'école secondaire sans avoir obtenu votre diplôme d'études secondaires. Vous devez avoir obtenu au moins **14 crédits** répartis comme suit :

7 CRÉDITS OBLIGATOIRES

- 2 crédits de français;
- 1 crédit en géographie du Canada ou en histoire du Canada;
- 1 crédit en mathématique;
- 1 crédit en science;
- 1 crédit en éducation physique et santé;
- 1 crédit en éducation artistique ou en éducation technologique.

7 CRÉDITS OPTIONNELS

Les dispositions permettant des substitutions de crédits obligatoires s'appliquent également au Certificat d'Études Secondaires de l'Ontario.

CERTIFICAT DE RENDEMENT

Si vous quittez l'école avant d'avoir obtenu votre diplôme ou votre certificat d'études secondaires, vous pourrez recevoir le « **Certificat de rendement** ». Ce certificat, ainsi que votre **Relevé de notes** pourraient vous être utiles pour chercher un emploi ou pour vous inscrire à certains programmes de formation professionnelle. Il vous sera toujours possible de reprendre vos études à une date ultérieure et d'obtenir le diplôme ou le certificat d'études secondaires de l'Ontario.

DEFINITION D'UN CREDIT

Un crédit est accordé en reconnaissance de la réussite d'un cours (50 % ou plus) qui a été planifié pour un minimum de 110 heures. Le directeur, au nom du ministre de l'Éducation et de la Formation, accorde des crédits pour les cours qui ont été développés ou approuvés par le ministère. Un demi-crédit peut être accordé pour chaque partie de 55 heures d'un cours de 110 heures développé par le ministère. Les cours à demi-crédit doivent se conformer aux exigences du ministère telles que décrites dans les documents de politique du curriculum.

L'apprentissage de l'élève de CDS (Cercle des Savoirs) est autodirigé, ce qui signifie que le nombre d'heures prévu pour le cours sera déterminé par le temps pendant lequel l'élève est connecté au site d'apprentissage et le temps passé à travailler sur les cours, les discussions, les devoirs, les tests, les projets et les présentations.

ITINÉRAIRES D'ÉTUDES

Un itinéraire d'étude est un ensemble séquentiel de cours et d'expériences éducatives pertinentes que vous choisissez de suivre à l'école pour vous préparer à atteindre votre objectif postsecondaire. Afin de tracer votre itinéraire d'étude, vous devez d'abord déterminer ce que vous voulez faire après votre secondaire autrement dit votre destination postsecondaire. Ainsi, vous saurez les cours essentiels de votre programme et les cours recommandés, c'est-à-dire, ceux qui vous offrent une meilleure préparation. En tenant compte des exigences pour l'obtention de votre diplôme d'études secondaires et des cours offerts à l'école, vous pourrez, ainsi tracer votre itinéraire d'études.

Les destinations post secondaires :

- Apprentissage d'un métier spécialisé;
- Collège d'arts appliqués et de technologie;
- Intégration communautaire;
- Marché du travail;
- Université.

L'école Le Cercle des Savoirs privilégie la destination Universitaire.

SYSTÈME DE CODAGE DES COURS

Le système uniforme de codage des cours du ministère de l'Éducation comprend un code à cinq (5) caractères et un titre de cours. Par exemple : **AVI10, FRA3C, MPM1D**.

- Les **trois premiers caractères** du système de codage sont une abréviation du titre du cours. Par exemple : **AVI** Arts visuels **FRA** Français **MPM** Principes de mathématiques
- Le **quatrième** caractère du code renvoie à l'année d'études du cours. À titre d'exemple:

1 : 9e année **2** : 10e année
3 : 11e année **4** : 12e année

- Le **cinquième** caractère du code renvoie au type de cours autorisé par un programme-cadre. Par exemple :

D : théorique **P** : appliqué **O** : ouvert **L** : échelon local **U** :
préuniversitaire

M : préuniversitaire **C** : précollégial **E** : préemploi

Exemple MPM1D : cours de mathématique 9^e année théorique

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET LA PHILOSOPHIE DE L'ÉCOLE

Le cercle des savoirs privilégie la qualité à la quantité. La philosophie de l'école est que l'élève ne doit pas chercher à avoir le maximum de crédit possible avec un rendement moyen. L'école vise à ce que pour chaque cours l'élève développe efficacement ses compétences transversales qui sont groupées en quatre ordres à savoir :

- L'ordre intellectuel : Exploiter l'information; Résoudre des problèmes; Exercer son jugement critique; Mettre en œuvre sa pensée créatrice;
- L'ordre méthodologique : Se donner des méthodes de travail efficaces; Exploiter les technologies de l'information et de la communication;
- L'ordre personnel et social : Actualiser son potentiel; Coopérer;
- L'ordre de la communication : Communiquer de façon appropriée.

Par conséquent, l'école pratique la pédagogie active et la classe inversée. L'école croit que l'élève ne donne son meilleur rendement que s'il participe activement à son apprentissage.

POLITIQUE CONCERNANT ÉVALUATION, EXAMEN ET COMMUNICATION DU RENDEMENT

L'évaluation est une étape importante dans votre apprentissage. Son objectif premier est d'améliorer votre apprentissage. Les évaluations faites par votre enseignant(e) vous aideront à cerner vos points forts, vos points à améliorer et vos prochaines étapes.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION

Vos enseignants utiliseront une variété de stratégies d'évaluation qui :

- tiennent compte de vos besoins;
- sont fondées sur les grilles d'évaluation des programmes-cadres;
- sont diversifiées et échelonnées tout au long du semestre;
- vous permettent de vous autoévaluer et de vous fixer des objectifs précis.

Les attentes de vos enseignants au sujet de l'évaluation vous seront communiquées au début du cours.

SOURCES DE PREUVE

Afin de tenir compte de tous les styles d'apprentissage et d'engager tous les élèves dans leurs apprentissages, les évaluations de l'apprentissage vont respecter **la triangulation**, autrement dit, elles incluront **l'observation, la conversation et la production**.

Avant d'être évalué, l'élève aura la chance de recevoir de la rétroaction de l'enseignant(e) grâce à **des évaluations au service de l'apprentissage et/ou des évaluations en tant qu'apprentissage** en cours d'apprentissages.

GRILLE D'ÉVALUATION

Il existe une grille d'évaluation du rendement propre à chaque programme-cadre. Chaque grille est d'une vaste portée et de caractère général. Elle sert de point de départ et de cadre à l'enseignant, et l'aide dans l'évaluation de votre rendement.

Chaque grille porte sur quatre compétences :

- **Connaissance et compréhension (CC);**
- **Habilités de la pensée (HP);**
- **Communication (CO);**
- **Et mise en application (MA).**

La grille d'évaluation décrit les **niveaux de rendement** par rapport aux quatre compétences. La description des niveaux de rendement sert de guide à votre enseignant, afin d'évaluer de façon uniforme la qualité de votre travail.

NIVEAUX DE RENDEMENT

Le niveau 3 (70 - 79%) constitue la norme provinciale; vous pouvez considérer que vous serez bien préparé pour le cours suivant ou pour l'année suivante.

Échelle de notes	Niveau de rendement	Description
80 - 100%	Niveau 4	Rendement très élevé ou exceptionnel. Dépasse la norme provinciale.
70 - 79%	Niveau 3	Rendement élevé. Correspond à la norme provinciale.
60 - 69%	Niveau 2	Rendement moyen. Inférieur à la norme provinciale, mais s'en approche.
50 - 59%	Niveau 1	Rendement passable. Inférieur à la norme provinciale.
Moins de 50%	<ul style="list-style-type: none">• 45%: l'élève a atteint la presque totalité des attentes.• 40%: l'élève a atteint plusieurs attentes.• 35%: l'élève a atteint un nombre d'attentes limités.• 30%: l'élève doit reprendre le cours.	Rendement insuffisant par rapport aux attentes du curriculum. L'élève n'obtiendra pas le crédit.

NOTE FINALE

La note finale inscrite au bulletin scolaire est déterminée comme suit :

- 70 % de la note est fondée sur les évaluations effectuées tout au long du cours;
- 30 % de la note est fondée sur l'évaluation finale qui peut prendre la forme d'un examen, d'une activité, d'une dissertation ou de tout autre mode d'évaluation approprié qui est administré à la fin du cours. Ton enseignant indiquera au début du cours le mode d'évaluation choisi.

HABILETÉS À DÉVELOPPER

Votre bulletin rendra compte de vos habiletés d'apprentissage dans chacun des cours selon les sept catégories suivantes :

- **Utilisation du français parlé;**
- **Fiabilité;**
- **Autonomie;**
- **Sens de l'initiative;**
- **Sens de l'organisation;**
- **Esprit de collaboration;**
- **Et autorégulation.**

POLITIQUE CONTRE LE PLAGIAT

L'intégrité scolaire fait partie intégrante de l'apprentissage de l'élève. Elle vise à promouvoir un environnement où l'honnêteté intellectuelle occupe une place de choix. Le plagiat et la fraude scolaire constituent un manquement à l'intégrité scolaire.

L'école instaure une politique de sensibilisation contre le plagiat en mettant à la disposition des élèves de la documentation sur le plagiat et la fraude et en exigeant des enseignants d'expliquer aux élèves ce qui est le plagiat et comment l'éviter tout en apprenant des autres.

Pour les récalcitrants, toute forme de plagiat et de fraude scolaire est interdite et se voit imposer, entre autres, une ou plusieurs des sanctions suivantes:

1. L'échec;
2. La suspension;
3. L'exclusion de l'école.

AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

ACCÈS AUX PROGRAMMES-CADRES

Les cours donnant droit à des crédits sont fondés sur les programmes-cadres provinciaux que vous pouvez consulter à partir du site Web du **ministère de l'Éducation** à l'adresse suivante :

www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/.

ACCÈS AUX RÉSUMÉS DES PLANS DE COURS (RPC)

L'école prépare un résumé du plan de chaque cours offert. Ce résumé contient, entre autres renseignements, la description, les attentes et un résumé du contenu du cours. Il précise aussi les méthodes pédagogiques et les stratégies d'évaluation utilisées de même que le manuel et les ressources essentielles au cours. Vous y trouverez aussi des précisions quant à l'intégration des technologies. Vous pouvez consulter les résumés des plans des cours qui sont offerts à l'école. Il suffit de demander à la direction pour y avoir accès.

DESCRIPTION DES COURS

Vous trouverez dans le prospectus des renseignements au sujet des programmes, des cours, des services et des activités qui sont offerts.

ACCÈS À VOTRE DOSSIER SCOLAIRE DE L'ONTARIO (DSO)

Vous avez le droit de consulter votre propre DSO et vos parents également, si vous avez moins de 18 ans.

Le directeur de l'école, ainsi que vos enseignantes et vos enseignants ont accès au DSO, aux fins d'amélioration de votre apprentissage scolaire.

SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

L'école s'engage à vous offrir un milieu dans lequel vous pouvez apprendre, grandir et vous épanouir en toute sécurité. Toute forme d'intimidation, de harcèlement ou de racisme sont interdites. Consultez le règlement interne de l'école. Pour rendre votre école encore plus sécuritaire, il est important que vous n'hésitez pas à communiquer au personnel, enseignant ou non-enseignant, vos opinions et vos observations pour garder un climat positif dans le milieu d'apprentissage. Notre objectif est que vous vous sentiez à votre aise en tout temps et en tout lieu dans votre école.

PARTICIPATION DES PARENTS À LA VIE SCOLAIRE

Pour l'école, la participation des parents dans l'éducation de leurs enfants est primordiale. Au moins une fois par mois l'école organise une réunion des parents pour discuter de l'avancement académique de chaque élève. Les parents sont invités à suivre de près le cheminement académique de leurs enfants en prenant connaissance du curriculum, en accompagnant leurs enfants dans son apprentissage et en faisant du foyer un milieu d'apprentissage et un lieu d'épanouissement culturel.

L'école réserve un espace pour le comité des parents et invite ce comité à faire des suggestions et des commentaires à la direction pour améliorer l'apprentissage de leurs enfants.

RESSOURCES DE L'ÉCOLE

L'école met à la disposition de ses élèves plusieurs ressources en particulier un site riche en contenu pédagogique, un abonnement au site NetMath.ca et une bibliothèque.

RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

L'école prend des démarches pour collaborer avec les centres communautaires et autres organismes pour réussir l'apprentissage des enfants défavorisés.

AUTRES RESSOURCES ET PROGRAMMES

SOS DEVOIRS

SOS Devoirs est un programme GRATUIT d'aide aux devoirs pour les élèves de l'élémentaire et du secondaire par téléphone et sur Internet. Inscrivez-vous à SOS Devoirs en vous rendant au www.sosdevoirs.org et vous aurez accès à tout. SOS Devoirs vous fournit :

- **de l'aide par téléphone** : du lundi au jeudi de 15 h 30 à 21 h des enseignantes et enseignants sont en poste; composez le **1.866.627.0609**
- **un service de clavardage** : du lundi au jeudi de 15 h 30 à 21 h des enseignantes et enseignants sont en poste; du site, cliquez sur **Clavardage**.
- **un service de courrier électronique** : posez votre question par courriel. Une enseignante ou un enseignant vous répondra dans les 24 heures suivant la réception de votre question. Sur le site, cliquez sur **Courrier électronique**.
- **une bibliothèque interactive** : consultez la bibliothèque en tout temps. Vous y trouverez des fiches interactives sur tous les sujets. Sur le site, cliquez sur **Bibliothèque virtuelle**.
- **des outils et des ressources** : un moteur de recherche, des dictionnaires, des encyclopédies, des techniques de recherche. Sur le site, cliquez sur **Outils et ressources**.

TFO

Le site de TFO, notre télévision éducative de langue française, offre des ressources pédagogiques et d'apprentissage pour les enseignantes, les enseignants et **les élèves de la maternelle à la 12^e année**. Ces ressources sont facilement accessibles en vous rendant au www.tfo.org/Education.

COURS D'ÉTÉ

Le cours d'été est une opportunité que l'école vous offre pour reprendre un cours, changer de filiale ou tout simplement s'avancer dans l'obtention de votre diplôme d'étude secondaire.

CODE DE CONDUITE DES ÉLÈVES : RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le cercle des savoirs s’inspire d’une philosophie de l’éducation qui implique : respect des opinions et croyances individuelles, apprentissage de la responsabilité, initiation dès le plus jeune âge aux exigences d’une vie communautaire ordonnée.

CODE DE VIE DES ÉLÈVES :

1. Respect des autres

- Je respecte mes camarades et tous les adultes de l’établissement.
- Je respecte les différences académiques, culturelles, sociales ou physiques.
- Je reconnais que tous les autres élèves ont le droit de venir à l’établissement en toute sécurité sans être intimidés ou malmenés.
- Je ne ris pas quand un camarade parle ou exprime une idée.
- Je règle mes conflits de façon pacifique, en utilisant des messages clairs dans un langage qui favorise le respect des autres.
- Je reconnais aux autres élèves le droit de travailler dans un climat calme, je marche et je chuchote lors de mes déplacements.
- Je respecte le matériel de mes camarades, en classe, à l’étude, dans les vestiaires, en cours parascolaires et lors de toute autre activité.
- Je n’échange pas de nourriture avec mes camarades à cause des cas d’allergie

2. Respect de soi

- Je suis responsable de mes actes, de mes gestes et de mes paroles.
- Je refuse d’être intimidé(e), ridiculisé(e), diminué(e) ou malmené(e).
- Je participe à la résolution de mes problèmes.
- Je suis ponctuel(le).
- Je prends soin de mon hygiène personnelle et je porte des vêtements propres et adaptés à l’établissement (ni mini-jupe, ni micro-short) et à la saison.
- Je suis en tout temps responsable de mes effets personnels.
- J’enlève ma casquette quand j’entre dans un bâtiment.
- J’apporte tout le matériel dont j’ai besoin pour tous mes cours.
- Je ne me fais pas complice d’actes répréhensibles.

- J'utilise mes talents et qualités pour contribuer à la bonne ambiance de la vie à l'établissement.

3. Respect des règlements

- Je respecte les locaux et le matériel mis à ma disposition (classe, gymnase, bibliothèque, cour de récréation). Si je brise ou perds quoi que ce soit (y compris les documents de la bibliothèque) mes parents seront pécuniairement responsables.
- Je laisse les toilettes propres (ce n'est pas un endroit où je joue).
- Je suis seul responsable des objets personnels que j'apporte (bijoux, vêtements, etc.).
- Je veille à bien ranger mes vêtements, ma boîte à lunch, mon cartable aux endroits prévus.
- Je dois apporter des chaussures d'intérieur.
- Je garde propres mon établissement et son environnement ; je jette mes déchets dans les poubelles.
- J'accepte de nettoyer les dégâts que j'ai causés volontairement.
- Je ne me déplace pas sur un objet roulant dans l'enceinte de l'établissement.
- Je n'apporte ni jeux électroniques, ni cartes de collection afin d'éviter leur perte ou leur vol.
- Je n'apporte pas de téléphone cellulaire à l'établissement.
- Je ne mâche pas de gomme à l'établissement, tant dans la cour de récréation que dans les bâtiments et cela, en tout temps.

4. Sécurité

- Je me déplace calmement et en marchant dans l'établissement.
- Je reste calmement assis dans la salle lorsque l'accès m'en est permis.
- Je dois toujours rester avec mon groupe sous la responsabilité d'un adulte.
- Je n'échange pas d'aliments avec mes camarades.
- Je n'apporte pas d'objet susceptible d'occasionner des blessures ou de provoquer du désordre.
- Je dois prendre conscience que certains gestes ou certains jeux peuvent être dangereux et risquent de blesser quelqu'un.
- J'accepte qu'un adulte de l'établissement m'interdise l'utilisation de tout objet qu'il juge dangereux.
- Je n'ouvre pas la porte à des personnes qui sont à l'extérieur de l'établissement.
- Je ne porte pas de chaussures qui pourraient me faire perdre l'équilibre en jouant dans la cour de récréation : tongs, chaussures à talons, Crocs...

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement compte sur la collaboration active de tous pour respecter le présent règlement intérieur dans l'intérêt général et pour la bonne marche de l'établissement.

6. Accès dans le bâtiment de l'établissement

- L'accès à l'établissement est strictement réservé aux élèves et au personnel de l'établissement, en tout temps et à toute heure, y compris après l'heure de fin des classes.
- Dans la journée, l'entrée dans l'établissement se fait par l'entrée principale. Les personnes doivent obligatoirement se présenter au secrétariat.
- Si les parents ont rendez-vous avec un intervenant, ils doivent l'attendre au secrétariat où l'intervenant viendra les chercher.
- Les parents doivent sortir de l'établissement par la porte principale.
- Les élèves présents dans l'établissement ne doivent en aucun cas ouvrir les portes à des personnes qui sont à l'extérieur, quelles qu'elles soient.
- Lorsqu'un membre du personnel rencontre un adulte dans l'établissement, il est normal qu'il lui demande la raison de sa présence dans l'établissement.

7. Sortie des élèves durant le temps de classe

- Après être entré dans l'établissement, un enfant ne peut, en aucun cas, quitter celle-ci en dehors des heures habituelles de sortie, sauf circonstance exceptionnelle, après information fournie à l'intervenant et à la condition impérative que les personnes dûment mandatées ou les parents (et uniquement eux) viennent le chercher au secrétariat.

8. À partir de l'heure de fin des classes

- Les enfants qui ne sont inscrits ni à l'étude (tutorat), ni au parascolaire, sortent de l'établissement et ne sont plus sous la responsabilité de l'établissement. Ils ne doivent pas rester dans le bâtiment de l'établissement.
- Les autres enfants à l'étude ou au parascolaire, ne sont pas autorisés à sortir.
- En cas de retard les parents, seront facturés au tarif « garderie occasionnelle ».
- Les élèves ne sont pas autorisés à remonter dans les classes pour chercher du matériel oublié (livre, trousse ...), il s'agit d'un problème de sécurité et de surveillance sauf exception.

- Les parents venant chercher leur enfant entrent et sortent uniquement par l'accueil de l'établissement.
- En aucun cas, un surveillant ne pourra autoriser un enfant à rejoindre SEUL un parent à l'extérieur de l'établissement.

9. SERVICE DU REPAS

- L'établissement n'étant pas équipé pour préparer des menus, les parents peuvent préparer des repas à leurs enfants.
- L'établissement fournit un micro-onde et un frigidaire.

10. RETARDS

- Les parents veillent à l'assiduité et à la ponctualité de leur enfant, sachant qu'un retard perturbe et la classe et l'enfant.
- Les parents doivent prendre les mesures nécessaires pour que leurs enfants soient à l'heure à l'établissement.
- Tout élève en retard doit passer par la porte principale puis se présenter au secrétariat.

Les élèves qui sont régulièrement en retard, à l'établissement élémentaire comme à l'établissement secondaire, pourront se voir refuser une réinscription pour l'année suivante.

11. ABSENCES

- Toute absence doit être signalée par téléphone de préférence avant 9 h aux numéros suivants : (613) 697-4351.
- Le calendrier de l'année scolaire est établi. Tout départ anticipé ou retour retardé ne saurait être qu'exceptionnel. Dans ce cas, les parents doivent en faire la demande par écrit et le rattrapage scolaire relèvera exclusivement de la responsabilité des parents.
- En cas d'absence pour raison de santé (avec justificatif médical), le suivi scolaire relève de la responsabilité de l'intervenant.
- Les élèves qui sont régulièrement absents pourront se voir refuser une réinscription pour l'année suivante.
- Sous réserve d'une autorisation préalable de la direction, les élèves absents ou en retard régulièrement pour des rendez-vous ou des activités extérieures (orthopédagogue, orthophoniste, sport, étude, etc.) ne sont pas concernés par ces mesures.

12. COMMUNICATION ENTRE L'ÉTABLISSEMENT ET LES FAMILLES

- Tout comme le personnel s'adressent de manière polie et courtoise aux parents, le personnel de l'établissement s'attendent à la même courtoisie et politesse à leur égard. Les éclats de voix et les propos impolis ne sont pas tolérés.

13. Directeur

- Le directeur des classes élémentaires et secondaires reçoit les parents d'élèves sur rendez-vous. Téléphone de la direction : (613) 697-4351.

14. Intervenants

- Au début de chaque année, les parents sont invités à assister à une rencontre d'information avec les intervenants et le directeur. Lors de cette rencontre, les parents sont informés des particularités de fonctionnement de l'établissement et de la classe de leur enfant, et des contenus des programmes.
- Durant l'année, les parents peuvent en tout temps communiquer ou demander un rendez-vous avec l'intervenant par l'intermédiaire de l'agenda ou en téléphonant (613) 697-4351. Les intervenants reçoivent sur rendez-vous seulement.
- Il est demandé aux parents de ne pas téléphoner au domicile des intervenants.

15. PUBLICATION DE PHOTOS

- L'établissement emploie divers moyens de communications pour se faire connaître. Pour cela, il utilise des médias comme le site internet de l'établissement, des panneaux d'information à l'intérieur de l'établissement, des dépliants d'information, etc.
- De nombreuses photos d'élèves sont réalisées pour créer ces documents.
- Les parents qui ne souhaitent pas que la photo de leur enfant soit publiée doivent en informer la direction par courrier sur papier libre au moment de l'inscription.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Au cours de l'année, les familles reçoivent trois (3) bulletins. Ils doivent être signés et remis à l'intervenant.

MATERIEL SCOLAIRE

- Les parents s'engagent à fournir et à remplacer le matériel scolaire demandé par l'intervenant et ce, dès les premiers jours.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

SANTE

- Quelle que soit la température (sauf cas de froid extrême potentiellement dangereux pour les enfants et signalé comme tel par les autorités), il est nécessaire que les enfants sortent en récréation. C'est pourquoi, lorsqu'un enfant n'est pas dans un état physique lui permettant de sortir, les parents doivent le garder à la maison, l'établissement n'ayant pas de structure d'accueil pour les enfants malades.
- Lorsqu'un enfant se blesse ou se sent mal, nous lui prodiguons les premiers soins. Nous prévenons les parents par téléphone, s'il y a lieu.
- Les parents doivent prévenir l'établissement, dès que possible, quand l'enfant est atteint d'une maladie contagieuse et de pédiculose (présence de poux ou de lentes).
- L'établissement s'engage à aviser les familles de la classe concernée.
- Nous nous efforçons de transmettre aux enfants les habitudes d'une saine alimentation. Les sucreries et les friandises sont à éviter. La collation pourrait consister en un fruit, un légume, un morceau de fromage, une barre de céréales.
- Les sucreries et les friandises sont à éviter.
- Le lunch doit être équilibré et assez consistant pour permettre à l'enfant de vivre une belle journée.
- Les parents doivent fournir des couverts.
- Par mesure de prudence, les boîtes à lunch ne devraient pas contenir :
 - Graines d'oléagineux (arachides, noix, etc.) (risque d'allergies graves)
 - Des boissons gazeuses
 - Des contenants de verre.

ALLERGIES

- Les parents doivent impérativement avertir par écrit le responsable de l'établissement si l'enfant souffre d'allergie grave.
- De plus en plus d'enfants souffrent d'allergies alimentaires. Les parents doivent sensibiliser leur enfant à ce problème, et ne pas lui donner des aliments risquant de contenir arachides, noix, etc.
- Les parents doivent expliquer à leur enfant les dangers que certains de ses camarades peuvent encourir lors d'échange de nourriture.

MEDICAMENTS

- Le personnel de l'établissement n'est pas habilité à soigner les élèves, sauf pour les premiers soins. Aucun médicament ne peut être distribué aux élèves.
- Exceptionnellement, le personnel peut administrer un médicament prescrit par un médecin.
- Pour cela, nous avons obligatoirement besoin :
 - du formulaire (autorisation de donner un médicament) dûment rempli déposé auprès du responsable de l'infirmerie.
 - du flacon d'origine présentant la posologie collée par le pharmacien.

- Enfin, le formulaire et le flacon doivent être remis au responsable de l'infirmierie.
- Aucun médicament ne doit être donné à l'enfant ni déposé dans ses poches ou dans sa boîte à lunch.
- Pour éviter les risques d'oubli, il est possible de demander au médecin de prescrire un médicament à action prolongée.
- Des mesures exceptionnelles pourront être prises pour l'utilisation des pompes d'inhalation pour asthmatiques (à voir avec le responsable).

DISCIPLINE

- Tout manquement au règlement intérieur entraîne une sanction, selon la gravité de la faute :
- Réalisation d'un travail supplémentaire signé par les parents
- Réprimande écrite
- Avertissement (adressé par M. le Directeur)
- Exclusion immédiate temporaire (1 à 7 jours de classe), prononcée par la direction *
- Exclusion de plus de 7 jours
- Refus de réinscription.

ASSURANCES (Disponible le _____)

- Tous les élèves de l'établissement sont assurés contre les accidents. Un document d'information est accessible sur notre site internet.
- Ce document précise que l'assurance-élève ne couvre pas les parents contre le recours éventuel (responsabilité civile) que pourraient exercer les familles dont les enfants auraient été blessés accidentellement par un élève.

INCENDIE

- L'établissement suit les consignes de prévention et de sécurité imposées par la loi.
-

Ce présent règlement fait partie intégrante de l'engagement contractuel entre la famille et L'établissement.

Les élèves ou les parents qui ne respecteraient pas le règlement intérieur de l'établissement présenté ci-dessus pourront se voir refuser la réinscription pour la rentrée scolaire suivante.

Abdelouahid Haouari
Directeur de l'établissement

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

Je soussigné(e), _____

Père, mère ou tuteur légal de l'enfant _____

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement cercle des savoirs (Digless Inc) et m'engage à le respecter et à le faire respecter par mon enfant.

Fait à _____, le _____

Signature du ou des parent(s) : _____